



**Le Tournoi Européen U11 de football
remporté par Boulogne-sur-mer**

Le Petit Capellau

Le Mot du Maire

page 3

Informations Municipales

Relevé des délibérations du conseil municipal p.4 à 6
Présentation du budget 2026 p.7
Le nouveau Conseil Municipal et ses commissions p.8 et 9
Présentation des compétences de Le Mans Métropole p.10
Présentation des compétences de La Chapelle-Saint-Aubin p.11
Recensement citoyen p.12
Opération Tranquillité Vacances p.12
La Gendarmerie vous alerte p.13
Prévention du moustique tigre p.13
Les sportifs et bénévoles de l'ASCA mis à l'honneur p.14
Nouveaux horaires d'ouverture au public de la Mairie p.15
8 mai - Commémoration de la Victoire 1945 p.15
Sorties pédestres du 1^{er} mai sous le soleil p.15

Enfance - Jeunesse

Les dernières infos du Conseil Municipal Jeunes p.16
Activités récréatives pendant les petites vacances p.16
Les loisirs pour la jeunesse p.17

Vie Culturelle

La saison culturelle 2025/2026 s'est terminée : une réussite collective p.18
La bibliothèque municipale p.19

Vie Sociale

Le CCAS, un acteur essentiel de cohésion sociale ! p.20
Une nouvelle équipe au CCAS . p.21
Plan de prévention des risques d'une canicule p.21
France Services vous accompagne au quotidien p.21
Canicule, Fortes Chaleurs Adoptez les bons réflexes p.22
Besoin d'un médecin rapidement Adoptez les bons réflexes p.23

Cadre de Vie

Début des travaux de la résidence intergénérationnelle "*Le Bois des Chênes*" p.24
Le "Capalvi" a repris du service p.24
Les abeilles de retour sur le toit de la mairie p.24
Travaux et embellissement de la commune p.25
Comportements citoyens p.26
Sécheresse, incendies : Soyons tous vigilants ! p.27

Vie Associative

Amicale Accordéoniste p.28
L'Hémiole - École de Musique p.28
ASCA Danse Country p.28
Les Amis de Saint-Christophe p.29
ARC - Atelier de recherche en histoire locale p.30
Généralisations Mouvement p.30
ARC Randonnée p.31
UNC-AFN p.31
Union Syndicale Apicole Sarthoise p.32

Vie Sportive

Billard de l'Antonnière p.33
Association MANsGE DISC p.33
Judo Club de l'Antonnière p.34
ASCA section Tennis-Padel p.35
ASCA-Lavardin section Tennis de Table p.35
ASCA section Football p.36
ASCA section Pétanque p.36

A noter sur votre agenda

Infos pratiques p.37
État civil p.37

Vos prochaines sorties

pages 38 et 39

La Chapelle-Saint-Aubin utile

page 40

Bulletin d'informations municipales quadrimestriel

Directeur de la publication : Madame Le Maire

Conception et réalisation : commission communication et services municipaux

Photos et illustrations : ville de La Chapelle-Saint-Aubin et associations, sauf mention

Distribution : conseil municipal Dépôt légal : à parution

Impression : Imprimerie BERGER - 23, avenue de Georges Auric - 72 700 Rouillon

Papier PEFC et encres végétales Tirage : 1 400 exemplaires

Illustration couverture : Les U11 de Boulogne-sur-Mer vainqueurs du Tournoi Européen





Chères Capellaubinoises,
Chers Capellaubinois,

C'est avec beaucoup de fierté, d'humilité et un profond sens des responsabilités que j'ai l'honneur de m'adresser à vous dans ce premier numéro du journal communal depuis l'installation de la nouvelle équipe municipale en mars dernier.

Avec l'ensemble des élus, nous avons à cœur d'agir au quotidien pour notre commune, en étant à l'écoute de chacun et en construisant, avec vous, un avenir fondé sur la proximité, le dialogue et l'engagement. Les premiers mois de ce mandat ont déjà été riches en rencontres, en échanges et en travail afin de préparer les projets qui contribueront au développement et à la qualité de vie de notre commune.

Au fil de ces pages, vous découvrirez les grandes orientations du budget communal, reflet de nos priorités et de notre volonté de concilier ambition, maîtrise des dépenses publiques et qualité des services rendus aux habitants. Vous retrouverez également toute la richesse de la vie associative, l'actualité de notre école ainsi que la présentation des élus qui composent désormais votre conseil municipal.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles associatifs, des enseignants, des commerçants, des agents communaux et tous ceux qui, par leur implication, participent chaque jour au dynamisme et à la convivialité de notre commune.

L'été s'installe désormais, et avec lui, le temps des retrouvailles, des balades en famille et des moments de détente. Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, rempli de soleil, de convivialité et de sérénité.

Cependant, dans un contexte où les vagues de chaleur se multiplient, je vous invite à rester vigilants : hydratez-vous régulièrement, protégez les plus fragiles d'entre nous, et n'hésitez pas à consulter les conseils de prévention diffusés par la mairie. La solidarité est notre force, surtout lorsque les températures grimpent.

En vous souhaitant une excellente lecture et un été ressourçant, je reste à votre écoute pour continuer à construire ensemble notre commune de demain.

Valérie DUMONT,
Maire de La Chapelle-Saint-Aubin.

Relevé des délibérations du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni **les 20 janvier, 5 février, 2 et 20 mars, 13 avril et 5 juin 2026**.

Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site Internet de la commune www.lachapellesaintaubin.fr, rubrique "Conseil municipal", dossier "Réunions de Conseil".

Les séances ont porté sur les thématiques suivantes : l'administration générale, le patrimoine, les finances, les affaires immobilières, l'enfance-jeunesse, le personnel et les comptes-rendus divers ainsi que sur la désignation des délégués pour les élections sénatoriales le 27 septembre 2026.

L'administration générale

Désignation des délégués pour les élections sénatoriales

La liste nominative des délégués et suppléants élus représentant la commune pour les élections sénatoriales le 27 septembre prochain a été approuvée.

Délégués titulaires : Mesdames Valérie Dumont, Laure Czinober et Sophie Krygier, Messieurs Régis Lemesle et Jean-Pierre Prigent.

Délégués suppléants : Madame Vanessa Poteloin, Messieurs Thierry Fournier et Éric Noury.



Conventions

Le conseil municipal a adopté :

- ✓ L'attribution par Le Mans Métropole du fonds de concours attractivité aménagement d'un montant de 124 766,05 € pour l'aménagement d'un espace végétalisé urbain autour de la mairie ;
- ✓ L'attribution par Le Mans Métropole du fonds de concours attractivité aménagement d'un montant de 19 860,02 € pour l'aménagement d'un espace végétalisé à la ferme Saint-Christophe ;
- ✓ Le principe de la conclusion d'une convention de servitude avec la société Enedis relatif à des travaux de pose de câbles souterrains concernant la parcelle cadastrée section AV n° 54 sur le site de Saint-Christophe.



Adhésion au groupement de commande "e-primo" 2026-2030

Le conseil municipal a adopté l'adhésion au groupement de commande "e-primo" proposé par le rectorat de l'académie de Nantes pour la période 2026-2030 dans le cadre de la dématérialisation des échanges élèves, parents, enseignants des écoles de la région.

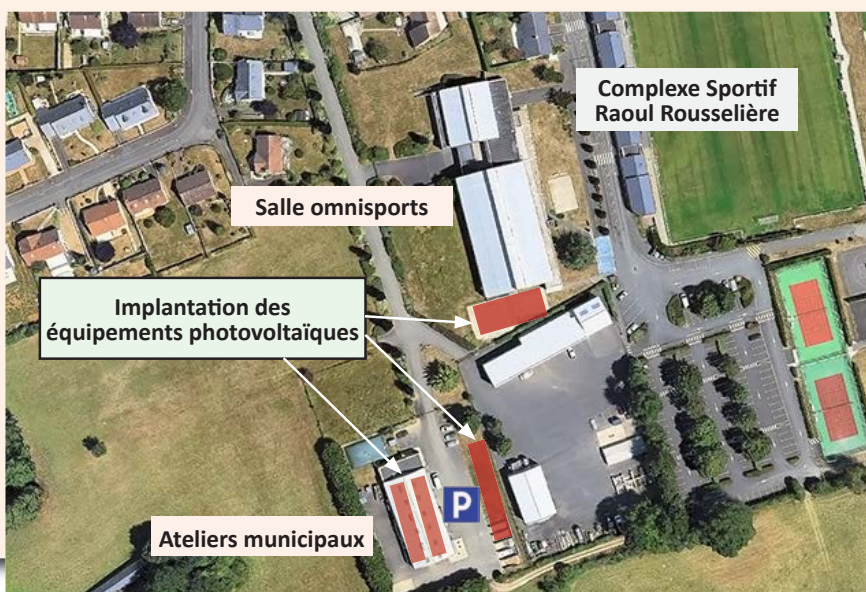
Le patrimoine

La société Le Mans Sun III a sollicité l'autorisation d'occuper temporairement les parcelles cadastrées section AI n° 83 et 188 dans le secteur du gymnase et des services techniques municipaux, propriété de la commune, afin d'y installer et d'exploiter des équipements photovoltaïques.

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'intérêt général au regard des objectifs de transition énergétique, de développement durable et de valorisation des bâtiments communaux.

Le conseil municipal a approuvé le principe de la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public entre la collectivité et la société Le Mans Sun III.

Convention d'occupation temporaire du domaine public



Les finances

Compte administratif 2025

La section de fonctionnement présente un excédent de 702 816,19 € au titre de l'exercice, soit un excédent cumulé de 6 127 070,23 € et la section d'investissement un déficit de 375 784,83 € soit un résultat global définitif de 5 751 285,40 €.

Débat d'orientation budgétaire

Le rapport d'orientation budgétaire définissant les grandes lignes pour l'année a été présenté le 20 janvier dernier.

Taux d'imposition 2026

Les taux d'imposition communaux ont été reconduits.

- ✓ Taxe d'habitation: 13,20 %
- ✓ Taxe foncière (bâti) : 28,69 %
- ✓ Taxe foncière (non bâti) : 34,40 %

Budget 2026

Le budget 2026 approuvé le 2 mars s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 9 445 000 € en section de fonctionnement et à la somme de 7 130 000 € en section d'investissement.

Il vous est présenté dans le détail [page 7](#).

Subventions

Le montant total des subventions octroyées s'élève à 146 700 € dont 144 100 € pour les associations et 2 600 € à titre de réserve.

Une subvention de 10 000 € a été allouée au Centre Communal d'Action Sociale.

• Amicale Sportive de La Chapelle-Saint-Aubin :	58 900 €	• AFM Téléthon délégation de la Sarthe :	1 000 €
• L'Hémiole (école) :	26 000 €	• Comité FSGT Sarthe :	1 000 €
• L'Hémiole (camp musique 2026) :	800 €	• Les Petits Bourdons :	1 000 €
• Les Amis de Saint-Christophe :	18 000 €	• Club des Retraités - Générations Mouvement :	700 €
• Accueil Éducatif Extra-scolaire :	17 000 €	• Amicale Accordéoniste de La Chapelle-Saint-Aubin :	600 €
• Coopérative scolaire :	7 400 €	• Poétic Alix :	500 €
• ASCA Country :	2 250 €	• Encourage'Mans :	500 €
• Union Syndicale Apicole Sarthoise (Rucher École) :	2 000 €	• Antonnière Judo Club	450 €
• Pain contre la Faim :	1 800 €	• Section locale UNC-AFN-Soldats de France :	400 €
• Association des Parents d'Élèves :	1 300 €	• Secours populaire français	200 €
• Avenir Réalité La Chapelle-Saint-Aubin (ARC) :	1 200 €	• Conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel d'Angers :	100 €
• Les Restos du Cœur Sarthe :	1 000 €		

Convention

Le conseil municipal a adopté la régularisation de l'avenant en plus-value présenté par l'ATESART à la somme de 9 360 € concernant le nombre de journées supplémentaires nécessaires aux traitements des archives de la collectivité.



Les affaires immobilières

Acquisition de la parcelle cadastrée section AI n° 9

Le conseil municipal a adopté la proposition d'acquisition de la parcelle agricole cadastrée section AI n° 9 d'une surface de 11 354 m² au prix de 13 624,80 €, au titre d'une réserve foncière.

Cette parcelle sera destinée ultérieurement à une extension des aires de stationnement susceptible de recevoir des ombrières photovoltaïques.

L'enfance-jeunesse

Accueil municipal de loisirs - Été 2026

L'accueil de loisirs pour les enfants âgés de trois à douze ans sera reconduit pour la période du lundi 6 juillet au vendredi 28 août 2026.

La rémunération des animateurs, les tarifs à la semaine ainsi que les modalités de règlement par les familles ont été arrêtés.

Les tarifs pour les mini-camps à la semaine qui seront organisés du 20 au 24 juillet et du 24 au 28 août ont été définis.

A noter : l'accueil du soir sera prolongé de 30 minutes, soit jusqu'à 18 heures 30.



Le personnel



Convention de participation à la prestation chômage auprès du centre de gestion de la Vendée

Le conseil municipal a approuvé la proposition d'adhésion au service "Gestion du risque chômage pour le secteur public" du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée qui facilite le suivi des dossiers d'allocations de retour à l'emploi des agents du secteur public.

Comptes-rendus divers

Le conseil municipal a pris acte des rapports d'activité 2023 et 2024 de Le Mans Métropole.

Ces rapports sont consultables en mairie.

BUDGET 2026

Agir aujourd'hui pour préparer demain.

Le budget 2026 s'équilibre à

16 575 000 €

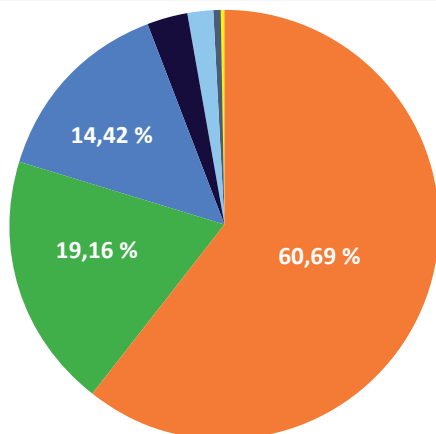
dont

- 9 445 000 € en fonctionnement
- 7 130 000 € en investissement

INFORMATIONS
MUNICIPALES

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

9 445 000 €



LES DÉPENSES : 9 445 000 €

● Virement à la section d'investissement	5 582 513 €	60,69 %
● Charges de personnel	1 705 000 €	19,16 %
● Charges à caractère général	1 440 000 €	14,42 %
● Autres charges de gestion courante	287 600 €	3,04 %
● Amortissements	179 991 €	1,90 %
● Atténuation de produits	60 000 €	0,63 %
● Dotations aux provisions semi-budgétaires	11 700 €	0,13 %
Charges exceptionnelles	1 500 €	0,03 %



Les dépenses de fonctionnement permettent d'assurer au quotidien les services à la population : école, entretien des bâtiments et des espaces publics, action sociale, vie associative, ...

LES RECETTES : 9 445 000 €



Excédent antérieur reporté

5 751 285 € 60,89 %



Impôts et taxes

1 975 000 € 20,91 %



Fiscalité locale

1 263 000 € 13,37 %



Autres produits de gestion

176 615 € 1,87 %



Produits des services, du domaine

145 000 € 1,54 %



Dotations et participations

130 000 € 1,38 %



Reprises des provisions semi-budgétaires

4 000 € 0,04 %

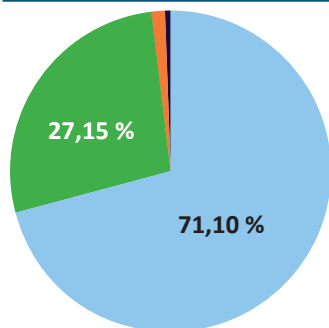


Produits spécifiques

100 € 0,001 %

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

7 130 000 €



LES DÉPENSES : 7 130 000 €

● Opérations individualisées (Projets d'équipement)	5 069 519 €	71,10 %
● Immobilisations corporelles (Matériel, véhicules, bâtiments, ...)	1 935 981 €	27,15 %
● Immobilisations en cours (Extension salle de gymnastique)	92 000 €	1,30 %
● Immobilisations incorporelles (Logiciels, études, ...)	32 500 €	0,45 %

Les grands projets d'investissement

Près de 5,1 M€ d'opérations individualisées, notamment :

Salle de Gymnastique	2 905 735 €
Réhabilitation ancienne mairie	1 200 000 €
Espace végétalisé urbain mairie	471 784 €
Espace végétalisé Saint-Christophe	114 375 €
Accessibilité PMR halle de tennis	114 299 €
Toiture et isolation école maternelle (étude)	100 000 €
Couverture et isolation gymnase (étude)	100 000 €
Extension vestiaire service technique (étude)	60 000 €

Exemples de dépenses d'investissement

Construction bâtiments publics	358 160 €
Installations techniques	155 500 €
Matériel de transport	96 491 €
Matériel informatique	64 000 €
Matériel de bureau, mobilier	10 000 €

SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE ET SOLIDAIRE

144 100 €

de subventions attribuées en 2026 pour les associations plus 2 600 € à titre de réserve.

La municipalité soutient les associations et les actions de solidarité qui ensemble font vivre la commune.

LES RECETTES : 7 130 000 €

Virement de la section de fonctionnement	5 731 909 €	80,40 %
Dotations, fonds divers	429 364 €	6,02 %
Solde d'exécution positif reporté	344 925 €	4,84 %
Subventions d'investissement	192 586 €	2,70 %
Amortissements	179 991 €	2,52 %
Produit des cessions	159 225 €	2,23 %
Immobilisations en cours	92 000 €	1,29 %



Les recettes d'investissement financent les projets structurants afin d'améliorer le cadre de vie et préparer l'avenir.

Le nouveau Conseil Municipal et ses commissions

Le nouveau Conseil Municipal composé de 19 membres a été élu au premier tour le 15 mars avec plus de 92 % des suffrages exprimés.

L'élection de Madame Valérie Dumont en qualité de maire ainsi que celle des 5 adjoints a eu lieu lors de la séance du conseil municipal du 20 mars. Tandis que la dénomination et la composition des différentes commissions municipales se sont déroulées lors la séance du conseil du 13 avril.

Les commissions municipales sont chargées d'étudier les dossiers à soumettre au conseil municipal. Elles ont un rôle consultatif relevant de leur compétence. Les décisions sont soumises au vote du conseil municipal ou prises directement par le maire, selon les cas. Le maire est Président de droit de chacune d'elles.



**Valérie
DUMONT**

Maire

Conseillère communautaire
Le Mans Métropole

LES ADJOINTS



**Laure
CZINOBER**

1^{ère} adjointe

Déléguée à la
communication et à
la vie culturelle



**Philippe
MAUBOUSSIN**

2^{ème} adjoint

Délégué aux travaux, au
développement durable,
au patrimoine et au
transport



**Dominique
GARNIER**

3^{ème} adjointe

Déléguée à l'urbanisme
et à la sécurité



**Régis
LEMESLE**

4^{ème} adjoint

Délégué à la vie
associative et à la vie
sportive



**Marie-Christine
du GRAND PLACITRE**

5^{ème} adjointe

Déléguée à l'enfance
et à la jeunesse

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Christine
BRIER**

Conseillère municipale



**Carole
DAINNE**

Conseillère municipale



**Fabrice
DELAREUX**

Conseiller municipal



**Thierry
FOURNIER**

Conseiller municipal



**Franck
GIRARD**

Conseiller municipal



**Sophie
KRYGIER**

Conseillère municipale



**Michel
LOUVARD**

Conseiller municipal



**Éric
NOURY**

Conseiller municipal



**Gaëlle
POIGNAND**

Conseillère municipale



**Vanessa
POTELOIN**

Conseillère municipale



**Jean-Pierre
PRIGENT**

Conseiller municipal



**Jean-Philippe
ROMAIN**

Conseiller municipal



**Marika
VAN HAAFTEN**

Conseillère municipale

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION COMMUNICATION ET VIE CULTURELLE

Communication - Publications municipales - Relations avec la presse - Culture - Bibliothèque municipale.

Vice-présidente de la commission :

Mme CZINOBER, 1^{ère} adjointe.

Membres :

Mmes du GRAND PLACITRE et VAN HAAFTEN.

MM. DELAREUX, GIRARD (Référént Communication), LOUVARD, NOURY (Référént Culture), PRIGENT et ROMAIN.

COMMISSION TRAVAUX - DÉVELOPPEMENT DURABLE - PATRIMOINE - TRANSPORT

Bâtiments - Voirie - Chemins ruraux - Réseaux - Assainissement - Propreté - Espaces naturels - Transports.

Vice-président de la commission :

M. MAUBOUSSIN, 2^{ème} adjoint.

Membres :

Mmes DAINNE, GARNIER et KRYGIER.

MM. FOURNIER, GIRARD, LEMESLE (Référént Espaces naturels), NOURY (Référént Bâtiments) et PRIGENT.

COMMISSION URBANISME ET SÉCURITÉ

Plan Local d'Urbanisme Communautaire - Droits des sols - Commissions de sécurité - Activités économiques.

Vice-présidente de la commission :

Mme GARNIER, 3^{ème} adjointe.

Membres :

Mme KRYGIER.

MM. DELAREUX (Référént Urbanisme), LEMESLE (Référént Commissions de Sécurité), LOUVARD, MAUBOUSSIN et ROMAIN.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Gestion de la vie associative - Loisirs - Fêtes et Animations - Actions caritatives et humanitaires - Location des salles municipales.

Vice-président de la commission :

M. LEMESLE, 4^{ème} adjoint.

Membres :

Mmes CZINOBER, POIGNAND, POTELOIN et VAN HAAFTEN.

MM. FOURNIER (Référént Sport), GIRARD et NOURY.

COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE

Activités scolaires et périscolaires - Assistantes maternelles - Centres de loisirs - Crèche - Animations enfants et adolescents - Conseil Municipal Jeunes.

Vice-présidente de la commission :

Mme du GRAND PLACITRE, 5^{ème} adjointe.

Membres :

Mmes BRIER (Référént École), CZINOBER, DAINNE, KRYGIER, POIGNAND (Référént Petite Enfance) et POTELOIN.

M. GIRARD.

COMMISSION FINANCES

Préparation et suivi budgétaire.

Vice-président de la commission :

M. MAUBOUSSIN, 2^{ème} adjoint.

Membres :

Mmes CZINOBER, DAINNE, du GRAND PLACITRE, GARNIER et KRYGIER.

MM. GIRARD et LOUVARD.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Présidente : Mme DUMONT, maire.

Vice-président : Mme VAN HAAFTEN.

Administrateurs élus par le Conseil Municipal :

Mmes BRIER, DAINNE et POTELOIN, MM. DELAREUX et PRIGENT.

Administrateurs au titre de membres extérieurs :

Mmes BRETON, BRUANT et LAUNAY, MM. DROUET, LE BORGNE et VALLÉE.

Présentation des compétences de Le Mans Métropole

Des compétences au service des habitants

Créée en 1971, Le Mans Métropole regroupe aujourd'hui 20 communes autour d'un projet commun : développer un territoire solidaire, attractif et durable.

En coordonnant les actions à l'échelle intercommunale, Le Mans Métropole œuvre pour une meilleure qualité de vie et une cohérence d'ensemble des services rendus à plus de 210 000 habitants.



**UN TERRITOIRE,
UNE AMBITION
COMMUNE**

Le Mans Métropole agit chaque jour avec et pour les habitants des 20 communes de la métropole afin d'améliorer votre cadre de vie et construire un territoire dynamique, solidaire et durable.

Présentation des compétences de La Chapelle-Saint-Aubin

Des compétences au service des Capellaubinois

Au service de ses habitants, la municipalité agit au quotidien afin d'améliorer la qualité de vie et d'accompagner le développement du territoire.



1. SERVICES À LA POPULATION

Accueil des habitants et démarches administratives.
État civil.
Élections.
Action sociale et solidarité.
CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).
Cimetière.



7. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

Préparation et exécution du budget communal.
Gestion des ressources humaines.
Commandes publiques et gestion des marchés.
Gestion et entretien du patrimoine communal (bâtiments, équipements, ...).



2. CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Entretien des espaces publics et des espaces verts.
Gestion durable du patrimoine arboré et des plantations.
Entretien du cimetière.
Lutte contre les nuisances et préservation du cadre de vie.



3. ÉDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE

Gestion de l'école maternelle et de l'école primaire.
Restauration scolaire.
Pause méridienne et études surveillées.
Accueil de loisirs en été et Activ'Days.
Gestion et entretien du bassin de loisirs.
Soutien aux projets éducatifs.



4. CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

Création de la bibliothèque municipale.
Gestion et programmation de la saison culturelle.
Soutien aux associations culturelles, sportives et de loisirs.
Mise à disposition des équipements et des salles municipales.



5. URBANISME ET AMÉNAGEMENT URBAIN

Instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, ...).
Planification urbaine.
Développement et valorisation du territoire.



6. SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Prévention et médiation.
Tranquillité publique.
Partenariat avec la gendarmerie nationale.



UNE COMMUNE À VOTRE ÉCOUTE

Élus et services municipaux travaillent chaque jour pour répondre à vos besoins et construire ensemble l'avenir de La Chapelle-Saint-Aubin.

Proche, dynamique et solidaire !

La Chapelle Saint Aubin SES COMPÉTENCES EN 7 DOMAINES CLÉS



Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !



Pour qui ?

Tous les Français au cours des 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- Inscription d'office sur les listes électorales ;
- Convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ;
- Possibilité de s'inscrire aux concours et examens ;
- Possibilité de passer le permis de conduire.

Comment ?

Rendez vous en mairie ou sur :
<https://www.service-public.fr>

C'est
obligatoire !

Toutes les informations ici



INSTAGRAM
@armees.jeunesse



LINKEDIN
Direction du service national
et de la jeunesse



X
@DSNJeunesse



YOUTUBE
@SGArmees

Opération Tranquillité Vacances

A l'approche des vacances, le groupement de gendarmerie de la Sarthe vous rappelle que vous pouvez bénéficier de l'opération tranquillité vacances.

Signalez toute absence prolongée à la brigade de gendarmerie dont vous dépendez, les gendarmes se chargent de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenus en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage, ...).

Ce dispositif est totalement gratuit.

Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur internet en suivant le lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>.



Contre les **cambriolages**,
les **bons réflexes** !

**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES**



**Rappel de quelques règles
pour partir tranquille**

Avant de partir en vacances, informez votre entourage de votre départ (famille, amis, voisins, ...).

Vous pouvez faire suivre votre courrier ou le faire relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne. Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio, ...

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.

Il est déconseillé de publier vos photos de vacances.

Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Arnaque bancaire : LES FAUX COURSIERS

Au cours de ces derniers mois, plusieurs escroqueries aux "faux coursiers" ont été commises en Sarthe.

72

Groupeement
de la Sarthe



- Vous recevez un SMS ou un appel ;
- Votre interlocuteur se présente comme conseiller bancaire et vous informe d'une opération suspecte sur votre compte ;
- Il vous convainc de communiquer votre code secret afin de valider l'opposition de votre moyen de paiement et vous indique qu'un coursier se présentera à votre domicile afin de récupérer votre carte bancaire et permettre plus rapidement son remplacement ;
- Le soi-disant coursier se présente à votre domicile et récupère votre moyen de paiement ;
- Quelques temps plus tard, vous constatez la réalisation de transactions frauduleuses sur votre compte bancaire pour un préjudice pouvant atteindre plusieurs milliers d'euros.

Le groupeement de Gendarmerie de la Sarthe vous rappelle les bonnes pratiques à adopter :

- Ne communiquez jamais vos données personnelles, votre numéro de compte, votre numéro de carte bancaire ou vos codes secrets ;
- Ne confiez jamais vos moyens de paiement à un inconnu ;
- En cas de doute, contactez directement votre établissement bancaire. N'utilisez pas le numéro de téléphone affiché sur votre appareil.

En cas de doute, composez le 17 pour être mis en contact avec la police ou la gendarmerie et surtout sa banque. Il est rappelé qu'une banque ne demande jamais les codes secrets et ne récupère pas les cartes bancaires à domicile.



Prévention du moustique tigre

Depuis plusieurs années, le moustique tigre prolifère et notre commune n'en est malheureusement pas à l'abri.

C'est à la période estivale que l'Aedes albopictus, communément appelé le moustique tigre, vient nous importuner durant cette belle saison. Le moustique tigre est un insecte invasif et nuisible. Il profite

de la période estivale pour s'installer et propager de nombreuses maladies.

Adoptons dès maintenant les bons gestes pour se protéger un maximum !

- Supprimer les points d'eau stagnante.
- Vaporiser son corps de répulsifs.
- Couvrir sa peau au maximum.

MOUSTIQUE TIGRE : SÉCURISEZ LA ZONE !

Le moustique tigre se reproduit dans une petite quantité d'eau et se déplace dans un rayon de 150 m !

La femelle pond dans l'eau jusqu'à 200 oeufs à la fois, qui mettront environ une semaine à devenir des moustiques adultes.

Réalisez régulièrement les gestes simples ci-dessous, vous éliminerez ses lieux de ponte et limiterez sa prolifération.

VIDEZ

au moins une fois par semaine

- Coupelles des pots de fleurs
- Brouettes
- Seaux
- Arrosoirs
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol et décorations de jardin
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Caisses
- Poubelles sans couvercle

VÉRIFIEZ

qu'il n'y a pas d'eau stagnante

- Terrasses et caillebotis
- Gouttières, chéneaux
- Bouches d'arrosage
- Caniveaux ou rigoles avec grilles
- Bondes et siphons extérieurs
- Pompes de relevage
- Regards d'eau pluviale

COUVREZ

de façon hermétique ou avec une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie
- Bidons et fûts
- Petites piscines



SIGNELEZ

le moustique tigre

<https://signalement-moustique.anses.fr>



Les sportifs et bénévoles de l'ASCA mis à l'honneur

Cette année encore, l'association sportive de l'ASCA, peut se féliciter d'avoir atteint un haut niveau de performance que ce soit en départemental, en régional et même en national.

Ainsi, la municipalité a tenu à rendre hommage aux sportifs mais surtout aux bénévoles dont l'implication est primordiale dans le fonctionnement du club riche de ses 2 000 adhérents.

C'est pourquoi, mercredi 24 juin dernier s'est déroulée en mairie, canicule oblige, la cérémonie de récompenses aux sportifs en présence de Madame le maire accompagnée d'élus, de Monsieur Michaud, président de l'ASCA, et de certains présidents ou membres des bureaux des sections du Club.



Pour la section basket

La section a souhaité mettre à l'honneur, **Julien Rolland**, actuel entraîneur des U21 Région, ancien joueur Senior Région. Julien a toujours entraîné des jeunes dans différentes catégories.

Pour la section football

Cette année, la section a voulu distinguer : l'équipe des U13.

Composée de 14 joueurs, l'équipe termine première de sa poule en 2^{ème} division à l'issue d'une belle saison qui est synonyme d'accession en 1^{ère} division. L'équipe est encadrée par **Guillaume Loué**.

Pour la section gymnastique

La section a voulu mettre à l'honneur :

Lucie Paumier se distingue cette année en reprenant avec brio le groupe de "*petites fédérales*" suite à l'arrêt de la salariée de la section. C'est un groupe qui a connu quelques complications en début de saison mais Lucie a su s'imposer à la tête du groupe. Elle a également repris le cours des "*loisirs post compét*" pour éviter l'arrêt de ce dernier.

Alice Pottier, jeune femme avec une volonté énorme, pratique la gymnastique depuis ses 7 ans et s'est rapidement investie dans le club en tant qu'entraîneur-adjointe puis entraîneur principale. Elle est également juge pour le club. En raison d'une blessure, sa saison a démarré tardivement mais elle a su reprendre confiance et a persévéré pour retrouver son niveau. Objectif atteint puisqu'elle s'est qualifiée jusqu'en région en individuel ainsi qu'en équipe. En outre, 10 jours avant une compétition de Teamgym, Lucie a remplacé l'entraîneur de l'équipe. Un défi qu'elle a également réussi avec brio puisque l'équipe se hisse à la seconde place en interdépartemental.

Pour la section tennis-padel

Cette saison, la section a tenu à mettre à l'honneur deux adhérents pour leur engagement et leurs performances remarquables :

Pablo Cenac est devenu Champion de la Sarthe dans la catégorie 8/10 ans.

Maxime Loizeau est récompensé pour son investissement et son dévouement dans le développement de la section Tennis-Padel, contribuant activement à son dynamisme et à son essor.

Pour la section tennis de table

La section a voulu mettre à l'honneur : **Gabriel Rivol** et **Andréas Piron**, étudiants en Master Management du Sport, pour l'organisation du tournoi national de tennis de table qui a réuni 300 joueurs par jour lors du week-end du 1^{er} au 3 mai dernier.

Pour la section volley

Cette année la section a souhaité distinguer :

Aude Nevoux, est entraîneur au sein du club depuis plusieurs années, et membre du bureau de la section volley-ball. À noter, un parcours historique pour le club en coupe de France M18 féminines, et 2^{ème} tour de coupe de France Beach M18 féminines.

Bruno Gautier est récompensé pour son implication en tant que trésorier de la section depuis plusieurs années.

Pour la section Mouv'

La section a souhaité récompenser **Yvon Nicolleau** pour son investissement au sein de l'association. Il entretient, répare, monte le matériel et a fabriqué un support pour les tapis de gym.

Nouveaux horaires d'ouverture au public de la Mairie



A compter du 1^{er} septembre prochain, un nouvel aménagement des horaires d'ouverture au public sera testé pendant une période de 4 mois et s'articulera comme suit :

- ✓ Lundi, mardi et mercredi : ouverture de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ;
- ✓ Jeudi : fermeture sans accueil téléphonique de 9h00 à 12h30, ouverture de 13h30 à 17h30 ;
- ✓ Vendredi : ouverture de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

A l'issue de cette période, un bilan sera dressé début 2027 avant d'envisager d'entériner ou non la nouvelle organisation.

8 mai - Commémoration de la Victoire 1945



C'est en présence de Mme Mélina Elshoud, Conseillère Départementale, que des élus, des anciens combattants et porte-drapeaux, des conseillers municipaux jeunes, des personnalités civiles et militaires, et des habitants se sont donnés rendez-vous devant la Mairie afin de se diriger au monument aux morts et célébrer la commémoration de la Victoire 1945.

Sorties pédestres du 1^{er} mai sous le soleil

Vendredi 1^{er} mai avait lieu la randonnée pédestre annuelle organisée par la municipalité en collaboration avec l'ARC randonnée pour découvrir la commune.

Une bonne centaine de randonneurs étaient au rendez-vous devant la ferme de Saint-Christophe prêts à marcher sur un parcours adapté pour découvrir et apprécier le patrimoine de la commune.

Dès 9 heures, le départ était donné par Valérie Dumont, maire, et Régis Lemesle, adjoint en charge de la commission vie associative et sportive.

Le matin, un parcours de 9,5 km a été proposé. Au départ, les randonneurs ont pu constater les travaux réalisés par la municipalité dans la cour de la ferme de Saint-Christophe puis ils ont découvert au cours de la promenade le nouvel aménagement urbain effectué près de la mairie.

Une pause avec un petit verre de jus de pomme fourni par la ferme du Bas-Palluau a été appréciée en milieu de matinée.

L'arrivée était programmée dans les bois, où Paul Tigoulet et son accordéon attendait les randonneurs pour partager un apéritif offert par la municipalité.

Certains participants sont restés pique-niquer et sont repartis pour un parcours de 6,5 km l'après-midi.

Une bonne marche capellaubinoise sous le soleil et la chaleur de ce 1^{er} mai réussie pour les randonneurs et les organisateurs.

Si cette journée permet de marcher et de découvrir certains chemins, c'est surtout l'occasion de se retrouver et de partager un bon moment. Rendez-vous est donné pour le 1^{er} mai 2027.



Les dernières infos du Conseil Municipal Jeune

Chasse aux œufs

Dimanche 29 mars, les bois de Saint-Christophe ont accueilli la traditionnelle chasse aux œufs réunissant 183 participants.

Après avoir exploré les sous-bois, chaque enfant est reparti avec un sachet de chocolats pour prolonger le plaisir.



Les enfants ont pu également participer à des animations proposées en partenariat avec l'association de l'Accueil Éducatif Extra-scolaire et l'association des P'tits Lutins : jeux en bois, maquillage, chamboule-tout.

Tout au long de cette matinée, les parents ont pu profiter de boissons chaudes offertes par la municipalité.

Une belle réussite pour cette tradition printanière !



Soirée Jeux

Le Conseil Municipal Jeune vous invite à une soirée jeux le 25 septembre prochain de 20h00 à 23h00 à la Maison Pour Tous.

Au programme :

- Jeux de société pour tous,
- Ambiance conviviale et détendue,
- Moments de partages et de rires.

Entrée libre. Ouvert à tous.

Venez nombreux pour une soirée ludique organisée par nos jeunes élus.



Escape Game

Des activités variées ont été proposées : des soirées, des ateliers manuels, de la cuisine, du rétrogaming, une sortie au SPOT, ...

L'équipe d'animation vous donne rendez-vous en octobre pour vivre de nouvelles aventures.

Activités récréatives pendant les petites vacances

Comme chaque année les Activ'Days se sont déroulés pendant les vacances d'hiver et de printemps et ont remporté un franc succès à la grande satisfaction des participants.



Atelier crêpes

Les loisirs pour la jeunesse

Accueil de Loisirs Municipal Été 2026

L'accueil de loisirs sera ouvert aux enfants âgés de 3 à 12 ans **du lundi 6 juillet au vendredi 28 août** sur le site de Saint-Christophe.

Le centre fonctionnera de 9h30 à 17h00. Cependant, les horaires d'accueil sont étendus de 8h00 à 9h30 et de 17h00 à 18h30.

La direction sera de nouveau assurée par Thibault Poteloin en juillet et par Zoé Langlais en août.

Cette année encore, les "Instants Parents" viendront ponctuer les vacances.

Nouveauté avec l'arrivée des "Soirées Veillées" pour les enfants à partir de 6 ans.

Deux mini-camps seront organisés durant cette période estivale pour les jeunes de 8 à 12 ans avec un hébergement sous toile de tente.

Du 20 au 24 juillet, au centre nautique de Marçon (72) avec au programme une semaine complète consacrée à la voile.

Du 18 au 22 août, à la base de loisirs Fred Chouvier de Brûlon (72) avec au programme : fun archery, initiation aux sports innovants, escalade, paddle.



Base de loisirs à Brûlon



Centre nautique de Marçon

Le bassin de loisirs

Du 3 juillet au 30 août 2026, le bassin de loisirs du Centre Saint-Christophe sera de nouveau accessible aux enfants de 3 à 12 ans, sous la surveillance de Monsieur Hugo Delalande.

Son accès est réservé à **tout enfant né entre le 1^{er} janvier 2014 et le 30 juin 2023 ou scolarisé en CM2** pour l'année scolaire 2025/2026, résidant sur la commune ou fréquentant le groupe scolaire Pierre Coutelle.

Des créneaux horaires seront destinés aux enfants inscrits aux activités organisées au sein de l'accueil municipal de loisirs ou de l'ASCA.

Les horaires d'ouverture seront les suivants :

- **Mardi** et **vendredi** de 14h00 à 19h00 avec un créneau de 14h00 à 15h30 réservé aux enfants fréquentant l'accueil municipal de loisirs ;
- **Mercredi** de 14h30 à 19h30 ;
- **Jeudi** de 14h00 à 19h00 avec un créneau de 14h00 à 15h30 réservé aux enfants fréquentant les stages de l'ASCA ;
- **Samedi** et **dimanche** de 14h30 à 19h00.



Pour obtenir une carte d'accès gratuite, il vous suffit de vous rendre en mairie avec :

- Une photo de l'enfant (ou la carte délivrée l'année précédente pour un renouvellement) ;
- Un justificatif de domicile.

La capacité d'accueil du bassin est limitée à 30 jeunes baigneurs, placés sous la responsabilité des parents. Il est malgré tout recommandé pour les plus petits (jusqu'à 6 ans) d'être munis de brassards.



Festival Chap'Pitchoun

La saison culturelle 2025-2026 s'est terminée : une réussite collective !

Dès la fin 2025, l'enthousiasme était au rendez-vous : tous les spectacles affichaient complet. **Grand Maximum**, **Lorànt Deutsch** et l'**Orchestre Symphonique** ont su trouver leurs publics.

Et la dynamique ne s'est pas essouffée : tout au long de 2026, les salles ont continué à se remplir avec un taux de fréquentation particulièrement encourageant. **Le Groupe Déjà**, l'humoriste **Yohann Méta** et la chanteuse lyrique **Diana Higbee**, accompagnée de **Dmitri Negrimovski** ont été acclamés par les spectateurs venus nombreux.

Autre moment marquant de cette saison : **Chap'Pitchoun** !

La première édition de ce temps fort petite enfance a elle aussi rencontré un vif succès. Entre les ateliers, les spectacles et les rencontres, cette semaine dédiée aux tout-petits a conquis et confirmé que la culture se vit dès le plus jeune âge.

Alors, on se donne rendez-vous **du 19 au 24 janvier 2027** pour la seconde édition !

Ce succès, c'est avant tout le vôtre.

Chaque spectateur qui a poussé la porte, qui a partagé l'événement autour de lui, qui a entraîné famille ou amis : vous êtes les premiers artisans de cette belle aventure. La culture n'existe pleinement que lorsqu'elle rassemble, et vous avez été au rendez-vous, à chaque représentation.

Ce bilan positif est aussi une formidable source d'énergie pour la suite. La prochaine saison culturelle est déjà prête, avec l'ambition de vous proposer de nouvelles découvertes, de nouvelles émotions, et toujours cette envie de faire de chaque soirée un moment partagé et mémorable.

Restez connectés aux actualités de la commune pour ne rien manquer des annonces à venir. La prochaine saison s'annonce, elle aussi, pleine de surprises !

Au programme de la magie, de la musique (beaucoup de musique), du théâtre, du jeune public et toujours une exposition à la mairie.

On se retrouve très vite à l'Espace Culturel L'Orée du Bois !



Concert Diana Higbee et Dmitri Negrimovski



Le Groupe Déjà



Clôture de la saison culturelle

Pour tout renseignement ou réservation

Service Culture ☎ : 06 77 35 43 33 ou ✉ : culture@lachapellesaintaubin.fr

Accueil Mairie ☎ : 02 43 47 62 70

La bibliothèque municipale

Accessible à tous, la bibliothèque municipale est un réel lieu de rencontres et de loisirs.

Céline et son équipe de bénévoles vous accueillent au 1^{er} étage de la Maison Pour Tous, du mardi au samedi.

L'inscription est gratuite et permet l'emprunt de cinq livres pour une durée d'un mois. Elle donne également droit au service en ligne Médiabox (partenariat Sarthe Lecture).

La liste des ouvrages est consultable sur le catalogue en ligne :
<https://la-chapelle-saint-aubin-pom.c3rb.org/>

La bibliothèque est fermée ? Vous pouvez restituer vos livres en les déposant dans la boîte prévue à cet effet sur le parvis à l'entrée de la Maison Pour Tous.

Cet été, la bibliothèque sera fermée **du lundi 20 juillet au lundi 17 août inclus**.



Valérie et Éric

Rencontres, exposition, ateliers, jeux ou encore heure du conte... Retrouvez les moments forts de la bibliothèque au cours du 1^{er} semestre 2026 !

Vendredi 23 janvier : Nuits de la lecture / Escape Game et rencontre avec David Moitet

À l'occasion des Nuits de la lecture, David Moitet, auteur de romans pour ados et adultes, était invité pour une soirée de discussions et de jeux ! Une quinzaine de personnes étaient présentes pour échanger autour de l'écriture, de l'édition et bien d'autres choses encore. David Moitet a ensuite proposé un escape game issu de son livre de science-fiction RC2722. Ce moment chaleureux et convivial s'est conclu par une séance de dédicaces.

Samedi 24 janvier : Chasse au trésor dans les livres

À travers les différents rayons, trois équipes se sont mises en quête d'indices pour trouver la clé finale du jeu de piste préparé par la bibliothécaire. Énigmes, charades, mots cachés, devinettes... les épreuves étaient nombreuses mais les participants ont été très malins !

Mercredi 28 janvier : Chap'Pitchoun' / Atelier-rencontre avec l'illustratrice Élo

Dans le cadre du nouveau temps fort pour la petite enfance Chap'Pitchoun, les tout-petits et d'autres un peu plus grands ont participé à des ateliers autour du travail de l'illustratrice Élo. Son univers coloré et sa bonne humeur ont fait de cette journée un succès !

Heure du conte : un mercredi par mois

Animé alternativement par Françoise Jamin et Chantal Houel, ce rendez-vous régulier est toujours très attendu par les petits lecteurs et les petites lectrices. Les histoires partagées ainsi que le bricolage plaisent beaucoup aux enfants !

Animations lors des petites vacances

Pendant les vacances d'avril, deux moments de lecture dans un format un peu différent étaient proposés aux enfants : une petite heure du conte pour les 1-4 ans et une séance de lecture suivie d'un atelier créatif pour les 4-8 ans.

Animés par Valérie, une ancienne bibliothécaire et Éric, un musicien amateur, ces deux temps récréatifs ont su capter l'attention des petits spectateurs grâce à des chansonnettes originales et des albums variés.

Le couple de retraités bénévoles sera de retour à la rentrée 2026 pour de nouvelles aventures !

Exposition "Bienvenue sur les chemins de la littérature ado"

Une exposition était visible tout le mois de mai pour découvrir la littérature ado et ses spécificités. De quoi casser les idées reçues sur le genre et trouver de nouvelles lectures.



L'illustratrice Élo

La bibliothèque municipale vous accueille toute l'année :

Le mardi	de 14h00 à 18h00
Le mercredi	de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Le jeudi	de 14h00 à 18h00
Le vendredi	de 16h00 à 19h00
Le samedi	de 10h00 à 12h30

Pour tout renseignement contactez Céline

☎ : 02 43 47 62 64

✉ : bibliotheque@lachapellesaintaubin.fr

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, un acteur essentiel de cohésion sociale !

Des ateliers et des animations pour les seniors

Atelier de prévention contre les chutes "Equibr'Age"

Pendant 12 séances, 13 seniors (11 femmes et 2 hommes) ont suivi les conseils prodigués par Anne, kinésithérapeute chez Kiné Ouest Prévention, les mercredis matin à la salle des Buis.

Elle a guidé et a donné bon nombre de conseils pour éviter les pertes d'équilibre et par conséquent les chutes. Chacune et chacun a apprécié et a souhaité que l'expérience soit renouvelée.

Sortie de printemps

Dans le cadre de la thématique "sortir de chez soi" mise en place depuis plusieurs années, le CCAS a organisé le 21 mai dernier sa sortie de printemps à Dollon et à La Ferté-Bernard.

22 personnes sont parties pour la journée dans 3 minibus accompagnées par Émilie Giré, par deux membres du CCAS et par un bénévole.

Arrivées à Dollon la matinée a commencé par la visite du musée de la musique mécanique guidée par une formidable animatrice, qui a su faire revivre des instruments anciens pour un moment festif.



Peu avant midi, direction La Ferté-Bernard pour déguster un déjeuner convivial sur une terrasse bien ombragée près de l'église.

L'après-midi fut consacrée à une visite guidée des principaux points d'intérêt de La Ferté-Bernard avec son château, son église et ses canaux. La journée s'est terminée par un goûter dans un jardin public ombragé.

De l'avis général, les participants ont passé une très agréable journée ensoleillée et remercient le CCAS qui leur permet de sortir de leur quotidien.

A noter sur votre agenda

Les dimanches au kiosque - 5 septembre

Dans le cadre des dimanches au kiosque, la ville du Mans organise des concerts gratuits certains dimanches au kiosque du jardin des plantes. La durée des concerts est d'environ 2 heures.

Rendez-vous à 15h00 devant la mairie pour un transport en minibus de 30 minutes. Il sera rappelé aux participants d'apporter leur chapeau, gourde et des chaises pliantes si besoin.

Les Nuits des Chimères - 5 août et 11 septembre

Dans le cadre de la manifestation "La nuit des Chimères", la ville du Mans organise des projections lumineuses sur la Cathédrale et la muraille. La durée des projections est d'environ 1 heure 30.

Rendez-vous devant la mairie avant la tombée de la nuit pour un transport en minibus de 30 minutes. Il sera demandé aux participants de prévoir des lampes torches. Le retour se fera au domicile de chacun.



Les illuminations de l'Abbaye Royale de l'Épau - 16 et 21 décembre

Le Conseil Départemental de la Sarthe organise un "voyage lumineux et sonore" à l'Abbaye Royale de l'Épau. La durée du spectacle est d'environ 2 heures.

Rendez-vous devant la mairie pour un transport en minibus de 30 minutes. Il sera demandé aux participants de prévoir des lampes torches. Le retour se fera au domicile de chacun.

Pour rappel, toutes ces sorties sont gratuites, le transport est assuré par le CCAS et sur inscription auprès de la référente du CCAS en mairie.

Pour tout renseignement

Des permanences sont assurées en mairie le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 13h30 à 17h00.

Secrétariat CCAS : ☎ : 02 43 47 69 57 ou ✉ : ccas@lachapellesaintaubin.fr

Accueil Mairie : ☎ : 02 43 47 62 70

Une nouvelle équipe au CCAS



Suite aux élections municipales, le conseil d'administration du CCAS de La Chapelle-Saint-Aubin a été renouvelé. Élus et membres associatifs se retrouvent aujourd'hui autour d'un objectif commun : faire vivre les valeurs de solidarité, d'écoute et de proximité qui animent notre commune.

Le CCAS occupe une place importante dans la vie locale. Grâce à l'engagement de ses administrateurs, il contribue à renforcer le lien social et à accompagner les habitants au travers des différentes actions menées tout au long de l'année.

Cette nouvelle équipe, dont vous pouvez retrouver la composition page 9, s'inscrit dans la continuité du travail accompli ces dernières années, avec la volonté de poursuivre les projets engagés et de rester attentive aux besoins des Capellaubinois.

Nous remercions chaleureusement les membres sortants pour leur engagement et souhaitons la bienvenue aux nouveaux administrateurs qui ont choisi de consacrer une partie de leur temps au service des Capellaubinois.



Plan de prévention des risques d'une canicule

Dans le cadre du "**Plan Canicule**", un registre municipal recense, à leur demande ou celle d'une tierce personne, les personnes vulnérables et isolées vivant à domicile.

Ce registre confidentiel est destiné, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, à organiser un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles peuvent avoir besoin.

Qui est concerné par ce registre ?

- ✓ Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile ;
- ✓ Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile ;
- ✓ Les personnes adultes reconnues handicapées, résidant à leur domicile ;
- ✓ Les personnes vulnérables du fait de leur isolement et non prises en charge par un service particulier.

L'inscription au registre est **facultative** et s'opère par déclaration de la personne ou de son représentant légal auprès du secrétariat du CCAS qui recueillera les informations nécessaires.

Le secrétariat est joignable en mairie les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h00.

☎ : 02 43 47 69 57 ou 02 43 47 62 70 - ✉ : ccas@lachapellesaintaubin.fr

France Services vous accompagne au quotidien

France Services, c'est un réseau de plus de 2 700 lieux d'accueil et d'accompagnement pour vous aider à réaliser les démarches administratives du quotidien.

France Services a pour objectif de rapprocher les citoyens des services publics et de l'administration. Cette mission s'avère d'autant plus importante dans certains territoires, notamment dans les zones rurales ou les quartiers populaires de la ville.

Une agence **France Services** est implantée à **La Milesse**, dans la salle Robert Doisneau, située derrière la Poste, rue des Jonquilles.

Pour tout renseignement

Des permanences sont assurées le lundi et le vendredi de 9h00 à 12h30, le mardi de 9h30 à 13h00 et de 13h45 à 17h45, le mercredi de 14h00 à 17h00, et le jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h15 à 16h45.

Secrétariat : ☎ : 07 80 12 98 43 ou ✉ : depar.fslamillesse@gmail.com

🌐 : <https://www.associationdepar.com/>



CANICULE, FORTES CHALEURS

Adoptez les bons réflexes

**BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**
À TEMPÉRATURE
AMBIANTE
MÊME SANS SOIF



**SE VENTILER
SE RAFRAÎCHIR**



**SE MOUILLER LE
CORPS PLUSIEURS
FOIS PAR JOUR**
BRUMISATEUR, GANT
HUMIDE, DOUCHE, ...



**MAINTENIR SA
MAISON AU FRAIS**
FERMER LES VOILETS
LE JOUR



**MANGER EN
QUANTITÉ
SUFFISANTE**
ÉVITER LES ALIMENTS
TROP GRAS
ET TROP SUCRÉS



**NE PAS BOIRE
D'ALCOOL, ÉVITER
LE CAFÉ**



**ÉVITER
LES EFFORTS
PHYSIQUES**



**DONNER ET
PRENDRE DES
NOUVELLES DE
SON ENTOURAGE**



**ÉVITER DE SORTIR
AUX HEURES LES
PLUS CHAUDES**
11H00-17H00



**PORTER UN
CHAPEAU, DES
VÊTEMENTS
AMPLES
EN COTON**



**SE PROTÉGER LA
PEAU AVEC DE LA
CRÈME SOLAIRE
ÉCRAN TOTAL**



**DEMANDER
CONSEIL AUPRÈS
DE SON MÉDECIN
EN CAS DE MALADIE
OU TRAITEMENT**

NUMÉROS UTILES : informations, questions,
recensement plan canicule



CCAS de La Chapelle-Saint-Aubin
Secrétariat CCAS - 02 43 47 69 57
Accueil mairie - 02 43 47 62 70

EN CAS D'URGENCE



15

Besoin d'un médecin rapidement Adoptez les bons réflexes

L'ARS rappelle les bons réflexes à adopter si vous avez besoin d'un médecin rapidement dans le département.

En cette période estivale, marquée par un afflux accru de patients et des tensions renforcées dans les établissements de santé l'Agence Régionale de Santé (ARS) Pays de la Loire rappelle les bons réflexes à avoir si vous avez besoin d'un médecin rapidement en Sarthe.

En journée : des solutions de proximité avant d'appeler le 15

En cas de besoin d'un avis médical rapide, plusieurs options peuvent permettre d'obtenir un conseil professionnel dans des délais courts :

- ✓ **Contacter en priorité son médecin traitant ;**
- ✓ **Consulter un pharmacien** ou un autre professionnel de santé de proximité si le médecin traitant n'est pas disponible ;
- ✓ **Appeler le Service d'Accès aux Soins (SAS)** en composant le **15**, ou le **114** pour les personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes ou aphasiques, **lorsqu'aucune autre solution n'a pu être trouvée.**

Ces démarches permettent d'obtenir un avis adapté à chaque situation, sans recourir systématiquement aux services d'urgence.

En cas de doute sur la gravité ou d'urgence vitale, appeler immédiatement le 15.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



ars
Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire

Besoin d'un avis médical urgent ? 3 ÉTAPES À SUIVRE

Je contacte en priorité mon **médecin traitant**

1



S'il n'est pas disponible, je prends conseil auprès d'un **pharmacien**, ou d'un **professionnel de santé de proximité**

2



Sans solution, j'appelle le **Service d'accès aux soins (SAS)** en composant le **15**

3





Les services d'urgences sont réservés aux cas les plus graves

www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr

La nuit : pour accéder aux urgences en Sarthe, ne pas se déplacer, appelez le 15

Face aux tensions persistantes sur l'activité des urgences, appeler le 15 avant de se déplacer est essentiel pour garantir une prise en charge adaptée à chacun.

Un médecin régulateur évalue votre situation et vous oriente vers la solution la plus adaptée. Ce réflexe vaut pour tous les établissements du département.

Quand aller aux urgences ?

Les services d'urgences sont d'abord destinés à prendre en charge **les urgences vitales et/ou cas graves.**

N'allez pas aux urgences pour des situations non urgentes (exemples : un certificat médical sportif, un renouvellement d'ordonnance, une vaccination, une prolongation d'arrêt de travail, la réalisation de radios ou examens complémentaires sans prescription du médecin traitant, un test de grossesse sans symptômes pathologiques, indisponibilité du médecin traitant, ...).

Retrouvez toutes les informations sur : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/>

Début des travaux de la résidence intergénérationnelle "Le Bois des Chênes"



Mercredi 27 mai, une réunion publique a permis aux habitants, et particulièrement ceux jouxtant le site, d'avoir des informations sur le début des travaux de la résidence intergénérationnelle.

L'architecte Stéphane Galibert, promoteur de la société Yes Wimmo, a résumé, plan à l'appui, le projet de construction de ce quartier intergénérationnel sur un espace de 10 000 m², qui va offrir 28 logements seniors, 19 maisons de plain-pied, une salle commune à usage des résidents et 55 places de parking.

A l'occasion de cette réunion technique, Stéphane Galibert a voulu être rassurant sur l'impact du chantier pour les riverains. Une liste de diffusion permettra à chacun d'entre eux d'être informé sur le déroulement des travaux. Un huissier viendra prendre des

photos des parcelles mitoyennes du site pour éviter tout problème.

Il a tenu également à expliquer l'organisation du chantier avec ses contraintes réglementaires, la circulation et sa gestion. Le chantier se déroulera sur des horaires raisonnables et aucune entreprise n'interviendra durant le week-end.

L'accès et la sortie du chantier se feront par le chemin du Petit Coup de Pied. Les engins ne pouvant pas franchir le passage à niveau seront dans l'obligation de transiter par la route du Mans et le haut de la rue de Coup de Pied.

Le gros œuvre débutera cet été, la livraison du chantier est prévue fin avril 2028.

Le "Capalvi" a repris du service

Le temps de repos est fini pour le "Capalvi", le bac à chaîne reliant les rives de La Chapelle-Saint-Aubin à celles de Saint-Pavace.



Ainsi, depuis le 24 mars

dernier, les promeneurs et les cyclistes peuvent à nouveau l'emprunter.

Pour embarquer sur le "Capalvi", pas besoin d'une compétence navale précise, mais plutôt d'une bonne paire de bras pour tirer sur la chaîne qui fait avancer l'esquif. Il peut accueillir 6 personnes par traversée dans la limite de 450 kg de charge maximale et son utilisation est interdite la nuit.

Début juin, les membres de l'Union Syndicale Apicole Sarthoise, qui gèrent le rucher école de la commune, sont venus réinstaller la ruche sur le toit de la mairie.

Le rucher école de l'USAS avait mis en place une ruche en 2022, avec des récoltes de miel en 2023 et 2024, mais en septembre 2025, la ruche a été décimée par les frelons asiatiques.

En 2025, les frelons asiatiques ont été une catastrophe à cause de la météo. Au printemps, la nourriture leur a manqué et il leur a été plus facile d'atteindre les abeilles. Ainsi, 35 % des ruches ont été touchées par le frelon asiatique malgré les pièges fournis par Le Mans Métropole et distribués par les mairies de la métropole.

Les membres de l'USAS ont récupéré un essaim début juin et ont attendu pour l'installer car les conditions météo de début mai n'étaient pas favorables. Pour installer l'essaim, il ne faut ni froid, ni pluie. Après vérification des œufs, des larves et avoir toutes les conditions de l'étape avant la naissance de l'abeille, il fallait être sûr que la colonie soit viable avant de la transférer dans la ruche.

Ce sont deux adhérents capellaubinois de l'USAS qui s'occupent désormais de la ruche avec le soutien du rucher école. Cela nécessite de la surveillance, de vérifier la nourriture et de contrôler la production de miel. Si tout va bien, avec un été fleuri, il pourrait y avoir une récolte de 10 à 15 kg de miel.

La récolte et la mise en pots seront réalisées par le rucher école.

Les abeilles de retour sur le toit de la mairie



Travaux et embellissement de la commune

Un nouveau parc végétalisé sur la commune

La commune met à disposition un nouvel espace de détente et de convivialité à proximité immédiate de la mairie. Ce parc végétalisé, pensé pour tous les publics, offre un cadre agréable mêlant nature et aménagements soignés.

Cet espace s'inscrit pleinement dans la volonté de la municipalité de valoriser le cadre de vie et de proposer des lieux accessibles à tous.

La municipalité remercie les habitants pour leur compréhension vis-à-vis de la gêne que les travaux ont pu leur occasionner et les invite à venir découvrir ce nouvel espace de vie avec sa pergola abritant un espace de repos et ses allées pavées pour les promenades.

Réaménagement de massifs vieillissants



Cet hiver, plusieurs massifs ont été replantés par le service espaces verts à différents endroits de la commune :

- Contre-allée parking des écoles ;
- Entrée du bourg, route de Saint-Aubin ;
- Allée de la Paille ;
- Entrée de l'Espace Culturel de l'Orée du Bois.

Le choix des plantes est varié afin de proposer une diversité végétale esthétique pour toutes les saisons.



Fleurissement d'été

Comme chaque année, le square Simone Veil, les abords du presbytère, les bacs de la place des commerces et devant les commerces sont fleuris par le service espaces verts.



L'arrosage des massifs est programmé la nuit par des tuyaux goutte-à-goutte. Tous les massifs de fleurs sont paillés avec du chanvre pour conserver la fraîcheur et l'humidité.

Les bacs, les jardinières et les plantations d'arbres ou d'arbustes sont eux arrosés avec l'eau de pluie collectée dans une citerne de 160 m³ située aux ateliers municipaux.

Comportements citoyens

Pour mieux vivre ensemble, encourageons les bons réflexes !

Quelques rappels essentiels pour tous !

Incivilités et insécurité aux abords du groupe scolaire

Aux abords du groupe scolaire, les incivilités et les comportements dangereux se multiplient.

Stationnements hors aménagements et comportements agressifs créent un climat de tension pour tous : élèves, enseignants, parents et agents municipaux chargés de la sécurisation de la traversée de la chaussée.

Il est urgent d'agir ensemble pour rétablir la sécurité et le respect, afin que chaque enfant puisse se rendre à l'école en toute tranquillité.

La sécurité des enfants doit demeurer une priorité absolue. Chacun a la responsabilité d'adopter une conduite exemplaire aux abords de l'école par le respect des limitations de vitesse, des règles de stationnement ainsi que du travail des agents mobilisés pour assurer la sécurité de tous.

Il est donc demandé de faire preuve de vigilance, de patience et de civisme lors de vos déplacements.

Respectons les règles, soyons vigilants : ralentissons, stationnons-nous correctement et accompagnons les enfants en toute sécurité.

La municipalité poursuivra sa mobilisation afin d'améliorer la sécurité aux abords du groupe scolaire. Des contrôles pourront être renforcés si les comportements constatés devaient perdurer.

La sécurité est l'affaire de chacun !



Dépôts sauvages

Plutôt que de déposer vos déchets à côté des points d'apport volontaire ou sur le trottoir lors d'un déménagement, n'hésitez pas à revenir quand ils sont vides ou à profiter des services de déchetteries de Le Mans Métropole.

C'est un service gratuit ! (Voir horaires en dernière page).

Il est rappelé que déposer des déchets au pied des conteneurs peut être considéré comme un abandon de déchets et donc d'infraction pénale.

Tout abandon ou dépôt illégal de déchets expose son auteur à une amende pouvant atteindre 1 500 €, avec confiscation du véhicule utilisé.



Attention aux nuisances sonores !

Avec le retour des beaux jours et du soleil, l'envie de bricoler ou de tondre la pelouse revient !

Afin de préserver la tranquillité de toutes et tous, rappelons les horaires autorisés pour ces activités bruyantes :

- **de 8h30 à 19h30** les jours ouvrables ;
- **de 9h00 à 19h00** les samedis ;
- **de 10h00 à 12h00** les dimanches et jours fériés.

Tout bruit gênant causé sans nécessité est interdit de jour comme de nuit.

Il est également utile de rappeler quelques règles de bon sens dans l'utilisation des piscines privées de plus en plus nombreuses sur notre commune.

Il est important de souligner que l'usage de ces équipements de loisirs doit rester un moment de détente et non de crispation pour les propriétaires et le voisinage.

En effet, l'utilisation de ces bassins construits au cœur du bourg ou de lotissements impose inévitablement de tenir compte de l'environnement immédiat en évitant par exemple une utilisation trop tardive en soirée.



Sécheresse, incendies : soyons tous vigilants !

Économiser l'eau EN EXTÉRIEUR

Alors que les périodes de sécheresse deviennent plus fréquentes et surviennent de plus en plus tôt dans l'année, économiser l'eau est devenu impératif.

Comment faire pour prendre soin de cette ressource essentielle tout en continuant à profiter de ses bienfaits ?

- ✓ Limiter les arrosages et éviter d'arroser en pleine journée

Je limite l'évaporation et j'entretiens mon jardin en utilisant moins d'eau.

- ✓ Installer un arrosage goutte-à-goutte

J'arrose mes plantes en utilisant deux fois moins d'eau.

- ✓ Choisir des plantes qui résistent mieux à la sécheresse

Comme la lavande, le romarin ou les plantes grasses et j'utilise ainsi moins d'eau.

- ✓ Installer un récupérateur d'eau de pluie

J'arrose mon jardin en évitant au maximum d'ouvrir le robinet.

- ✓ Disposer de la paille au pied des plantes pour conserver l'humidité

J'entretiens mon jardin en consommant moins d'eau.



- ✓ Éviter de laisser couler l'eau du robinet

J'économise 10 L d'eau par minute en moyenne.

- ✓ Installer des mousseurs d'eau sur mes robinets

Je réduis de 50 % la consommation d'eau de mon robinet.

- ✓ Prendre des douches de 4 à 5 minutes plutôt que des bains

J'économise 100 L d'eau à chaque fois !

- ✓ Installer une douchette économe dans la salle de bain

Je réduis de 75 % la consommation d'eau lors de la douche.

- ✓ Optimiser l'usage des appareils de lavage en lançant mes machines à plein

Je diminue le nombre de cycles de lavage.

Économiser l'eau EN INTÉRIEUR

- ✓ Identifier et réparer les fuites

J'économise jusqu'à 100 L d'eau par jour. Pour cela, je relève mon compteur avant d'aller dormir, s'il a augmenté c'est qu'il y a une fuite.

Neuf feux de forêt et de végétation sur dix sont d'origine humaine et un sur deux est lié à une imprudence.

Pour se protéger des incendies et préserver la végétation, adoptons les bons comportements !



TOUS VIGILANTS !

Le SDIS rappelle qu'il est interdit d'allumer des feux d'artifice ou festifs à moins de 200 m d'un massif forestier et qu'il est interdit d'incinérer des déchets verts ou des ordures ménagères en toute saison !

Amicale Accordéoniste

L'Amicale Accordéoniste de La Chapelle-Saint-Aubin, créée en 1992, est composée :

- d'une école de musique où l'on apprend le solfège et où l'on pratique l'instrument "accordéon".

Les cours sont individuels et sont dispensés le mardi de 13h30 à 20h00 et le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00. Les examens sont placés sous l'égide de la Fédération Musicale de la Sarthe.

- d'un orchestre constitué de sept musiciens.

Les répétitions de groupe ont lieu le mardi de 20h15 à 22h00. Deux fois par mois, des répétitions complémentaires se déroulent le vendredi de 20h00 à 22h00 afin de préparer les sorties et les concours.

L'accordéon est un instrument festif et complet avec des améliorations (de poids et de son) qui convient aussi bien aux jeunes qu'aux plus anciens.

Les cours et répétitions sont dispensés dans la salle associative située à l'entrée du complexe sportif Raoul Rousselière. Les inscriptions sont prises tout au long de l'année.



Vous pouvez suivre les activités de l'association sur :

<https://www.infolocale.fr/associations/organisme-amicale-accordeoniste-111708>

Renseignements et inscriptions : AACSA - Amicale Accordéoniste de La Chapelle-Saint-Aubin

1, rue des Glycines - 72 650 La Chapelle-Saint-Aubin - ☎ : **02 43 47 64 08**

Manifestations en fin d'année

Après un printemps musical très riche, ponctué par la comédie musicale **Starmania** qui a rassemblé une centaine d'enfants sur la scène de l'Orée du Bois les 24 et 25 avril derniers, de nombreuses



manifestations étaient au programme, notamment les fêtes de la musique d'Aigné le 19 juin, de La Chapelle-Saint-Aubin le 20 juin et de Saint-Saturnin le 21 juin.

Inscriptions pour la rentrée 2026-2027

Vous pouvez vous inscrire dès à présent pour la rentrée prochaine en téléchargeant la fiche d'inscription sur notre site internet :

☎ : <http://hemiole72.com>

Des permanences seront tenues au Val-de-Vray à Saint-Saturnin début septembre. Vous pourrez nous retrouver aux forums des associations de La Chapelle-Saint-Aubin le 29 août et de l'Antonnière le 5 septembre.

L'Hémiole École de Musique

ASCA Danse Country

Encore une année bien remplie pendant laquelle nous avons eu le plaisir de vous enseigner de nouvelles danses.

Un remerciement aux 82 danseuses et danseurs pour leur assiduité.

Nous avons fêté nos 20 ans le 14 mars qui ont été une réussite et ont regroupé 300 personnes.

Comme chaque année, notre bal de décembre avec notre repas traditionnel JAMBALAYA a rencontré un vif succès !

Les cours reprendront le lundi 14 septembre dans salle polyvalente du Groupe Scolaire Pierre Coutelle.

Venez faire un essai, les deux premiers cours sont gratuits.

Cours débutant + : le Lundi de 18h15 à 19h15.

Cours intermédiaire : le Lundi de 19h30 à 21h00.

Cours novice : le Mardi de 19h30 à 21h00.

Cours débutant : le Mercredi de 19h30 à 21h00.

En attendant n'hésitez pas à consulter notre site internet : ☎ : <https://www.ascacountry.fr/>

Pour de plus amples informations, contacter le président : ☎ : 06.08.15.94.81

Les Amis de Saint-Christophe

La saison 2025-2026 s'est terminée par l'exposition des travaux des ateliers du jeudi 28 au dimanche 31 mai 2026.

Samedi 30, nous avons organisé un marché de producteurs et de créateurs locaux avec la présence d'un producteur de Jasnières, d'un créateur de bijoux, d'un graveur sur bois et ardoise ainsi que MD CRÉATIVE couture, des pelotes à pattes (laine mohair), du miel de M. Vittaut, de la Capellaubinoise Hélène Lecomte et ses thés et infusions. En soirée, adhérents, familles et amis s'y sont ainsi retrouvés pour dîner dans une atmosphère très conviviale malgré la pluie et l'orage.

Comme l'an dernier, nous avons proposé de nombreuses animations autour de nos ateliers, démonstration de peinture sur tissus, de pilâtes, de dessin relaxant, de marqueterie de paille ainsi que de tapisserie d'ameublement.



Pour 2026/2027, Les Amis de Saint-Christophe vous proposent les activités suivantes avec ou sans animateur.

Les inscriptions reprendront à partir du 2 septembre et les ateliers à partir du 14 septembre. Vous pouvez vous inscrire au secrétariat tout au long de l'année. Nous serons aussi présents au Forum des Associations le 29 août.

Loisirs culturels

Anglais : 2 niveaux : intermédiaire et conversation.

Art floral : ateliers et stages.

Cartonnage

Couture : ateliers et stages pour adultes et enfants.

Dessin-Peinture : Acrylique-Aquarelle-Huile-Pastel.

Les ateliers **Cuisine** sont animés par Jean-Marie Barbotin. Une fois par mois, le mardi matin ou après-midi, selon les inscriptions.

Encadrement

Peinture sur tissus

Reliure

Tapisserie d'ameublement : réfection de fauteuils.

Loisirs créatifs



Qi Gong : le lundi 17h45-18h45 et le mardi 9h30-10h30.

Pilâtes : le mardi 11h00-12h00 et 13h00-14h00 et le jeudi 9h30-10h30 et 13h00-14h00 ainsi que 14h15-15h15.

Stretching : le vendredi 14h00-15h00.

Sophrologie : le lundi 10h45-11h45 et le mercredi 19h00-20h00.

Renforcement musculaire : le lundi 9h30-10h30 et le mardi 18h00-19h00.

Gym Cool : le lundi 10h45-11h45.

Les ateliers bien-être



Les ateliers autonomes sans animateur - échange de savoir

Broderie traditionnelle : jeudi 14h00-16h30, tous les 15 jours.

Oshibana : végétaux pressés mercredi 14h00-17h00, 1 fois par mois.

Art textile : vendredi 14h00-16h30, tous les 15 jours.

Marqueterie de paille : vendredi 9h30-12h30 ou 14h00-16h30, tous les 15 jours.

Les stages 1^{ère} semaine des petites vacances scolaires sauf Noël

Tapisserie d'ameublement : réfection de fauteuils, chaises, ...

Arts plastiques : pour ados et enfants.

Création de Bandes Dessinées : sur 3 jours, dès 10 ans.

Les stages Toute l'année

Marqueterie de paille

Art Floral

Couture

Dessin relaxant

Vannerie de papier

Le secrétariat est ouvert le lundi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15, le mardi et le vendredi de 13h30 à 16h30, le mercredi de 13h30 à 17h15 et le jeudi de 15h30 à 17h15.

☎ : 02 43 47 66 29 - ✉ : amisdestchristophe@gmail.com

🌐 : <https://www.ateliersstchristophe.com>

ARC - Atelier de recherche en histoire locale

A la découverte du passé de nos voisins

Soucieuse de défendre le patrimoine de notre commune, l'association ARC ne manque, cependant pas, de s'intéresser à celui de nos voisins.

Le jeudi 16 avril dernier, ses membres ont répondu à l'invitation de Roselyne et Éric Bigourdan, habitants de Saint-Saturnin. C'est en bordure de la route qui mène au magasin de producteurs Chèvrefeuille, que se dresse leur demeure, un manoir du XIXe siècle, aux élégantes colonnades à l'italienne. Le domaine est fort ancien puisque la première mention des Étrichets remonte à 1316. Possédé, au XVIIIe siècle, par les maîtres de forges Bourdon-du-Rocher, il passa à Louis-Joseph Fouché et son épouse Clémence Carel, puis à Ludovic Ferré et, enfin, à la famille de Laage, dont sont issus les actuels propriétaires.

Mais le principal intérêt du lieu réside dans sa chapelle, une petite merveille nichée dans la nature.



La Chapelle des Étrichets



L'intérieur de la Chapelle des Étrichets

Si son apparence extérieure est marquée d'une sobre rusticité, l'intérieur laisse sans voix, le raffinement du mobilier et la délicatesse de la décoration vous faisant basculer dans un univers de rêve : chaire curiale ornée de somptueuses gravures, charmant confessionnal décoré de précieuses peintures, médaillons finement sculptés, voute lambrissée aux chauds coloris. Ce chef-d'œuvre naquit, en 1627, à l'initiative de Michel Vasse, chanoine au Mans, qui assura la restauration complète du bâtiment, édifié plusieurs siècles auparavant, au XIIe, selon certaines sources. Les marques de sa dévotion à la Vierge Marie abondent, tant par les nombreuses inscriptions qui lui sont adressées que par le thème central du retable, représentant l'Assomption. Près de quatre siècles après sa création, ce vénérable bijou a retrouvé tout son éclat ; après une longue période de léthargie, il vient d'être rénové

grâce à l'action énergique de ses actuels propriétaires.

Quant aux visiteurs, à peine venaient-ils de quitter la fascinante chapelle, qu'ils furent emportés dans le lointain Moyen-âge, par le magie des paroles de Philippe Émery, passionné d'histoire. Conduits sur l'emplacement d'une motte féodale, ils se plurent à imaginer la vie qui régnait en ce lieu, vers le XIe siècle. À l'appui de sa démonstration, l'orateur leur fit découvrir les trois hameaux, toujours présents, qui entouraient ce qui fut vraisemblablement l'embryon d'un site défensif, siège d'un très ancien pouvoir local.

C'est la tête emplie d'images fortes que, dans le cadre enchanteur du domaine des Étrichets les membres de l'ARC terminèrent cette journée, autour d'une collation.

Vraiment, l'ARC offre de belles perspectives d'aventures !

*Serge Bertin,
pour l'atelier de recherches en histoire locale de l'ARC.*

Générations Mouvement

Le club en visite au Musée Roger Bellon de Conlie

Le mercredi 6 mai dernier, départ dès 9h30 pour le musée Roger Bellon de Conlie.

La matinée a commencé par la découverte des sculptures sur bois de M. Bellon exposées au musée. Ensuite notre jeune guide nous a présenté la collection de plus de 2 000 objets militaires de la Seconde Guerre mondiale, incluant tenues et véhicules, tout en évoquant cette période difficile.

Après cette immersion historique, le groupe a déjeuné au restaurant de Tennie avant de terminer l'après-midi par une visite détente de la ferme pédagogique de Saint-Symphorien où les alpagas et autres animaux ont divertifié les participants.

Une journée alliant culture, histoire et convivialité.



ARC Randonnée



La section "randonnée" de l'Association Avenir Réalité La Chapelle-Saint-Aubin est devenue depuis janvier 2026 une association à part entière, afin de se conformer à la réglementation relative au tourisme qui implique de nouvelles contraintes et responsabilités au regard de la loi.

Grâce à ce changement de statut, nous allons ainsi pouvoir à nouveau proposer à nos adhérents des sorties randonnées avec hébergement sur plusieurs jours.

Elle conserve son nom d'ARC Randonnée et sera affiliée en tant que telle à la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) dès la reprise des activités en septembre. Elle repart avec la même équipe et propose les mêmes activités.

Pour rappel, en voici le détail :

Sorties du dimanche

- De la 2^{ème} quinzaine d'octobre à la 1^{ère} quinzaine d'avril les randonnées sont organisées sur la demi-journée (après-midi) au rythme de deux sorties par mois (distances entre 8 à 12 km) ;
- De la 2^{ème} quinzaine d'avril à la 1^{ère} quinzaine d'octobre, les randonnées se déroulent sur la journée au rythme de deux sorties par mois (distances entre 17 à 20 km).

Sorties du jeudi

- Il s'agit de courtes randonnées (moins de 10 km) qui sont programmées sur l'après-midi au rythme de deux par mois.

Sauf exception, il n'y a pas de randonnée organisée en juillet et août. Les sorties se font en Sarthe et/ou départements limitrophes.

Les rendez-vous pour les départs en covoiturage se font toujours de la place des Anciens Combattants (près du cimetière) à la Chapelle-Saint-Aubin.

En plus du planning des randonnées qui est fourni en début d'année civile, une information est toujours apportée au cours de la semaine qui précède la sortie programmée.

Vous êtes les bienvenu(e)s pour poursuivre l'aventure avec nous, où la convivialité est de mise.

UNC-AFN

La section UNC de la commune a fêté ses 100 ans

Le dimanche 14 juin dernier, la section UNC de la Chapelle-Saint-Aubin a fêté ses 100 ans. Pour l'histoire, au niveau national, l'UNC a vu le jour le 26 novembre 1918, quinze jours après l'armistice du 11 novembre.

En 1926, nos anciens combattants capellaubinois et capellaubinoises ont créé à leur tour la section de l'Union Nationale des Combattants sur la commune.

Aujourd'hui, 100 ans plus tard, l'UNC poursuit son engagement en accueillant toutes les générations du feu, ainsi toutes les personnes civiles souhaitant partager les valeurs patriotiques et contribuer au devoir de mémoire.



Le dimanche 14 juin, en présence de personnalités civiles et militaires et de nombreux habitants, une cérémonie s'est déroulée au Monument aux Morts.

Elle s'est poursuivie par une messe à l'église, puis un vin d'honneur et un banquet à la Maison Pour Tous réunissant une quarantaine de participants.

Le président UNC, Mickaël Vouaux, remercie la municipalité, les porte-drapeaux et l'ensemble des participants.



Christelle et Patrick du rucher école de l'USAS © Radio France - FO

Union Syndicale Apicole Sarthoise

Après un début de printemps pluvieux, le retour du soleil fin mai a offert des conditions idéales aux membres de l'USAS pour réinstaller la ruche communale sur le toit de la mairie.

Elle sera entretenue par des adhérents capellaubinois de l'USAS.

Pour les amateurs de miel, l'USAS propose à la vente ses récoltes du rucher école tous les mardis de 14h00 à 17h00. Le 20 mai dernier, à l'occasion de la fête de l'abeille, la radio IciMaine a interviewé Christelle Deslandes, administratrice de l'USAS, afin de connaître le rapport des sarthois avec le miel.

Prochaine manifestation au rucher école : le samedi 18 juillet de 10h00 à 17h00 avec une *journée découverte des différentes étapes de la récolte du miel* où chacun pourra apporter son pique-nique pour le midi.

Pour tout renseignement :

📍 : Rucher École - Les Douets Chauds - 3 022 route de Degré - 72 650 La Chapelle-Saint-Aubin

☎ : 06 84 46 25 69 - ✉ : contact@usas72.fr - 🌐 : <https://usas72.fr/>

BRIC à BRAC

27 sept. 2026
9H - 18H
Centre Bourg

RESTAURATION et BUVETTE
SUR PLACE



Réservations sur :

www.bricabraclachapellesaintaubin.com



Démonstrations
Renseignements
Inscriptions

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI
29
AOÛT

10h00 - 12h30
Complexe Sportif
Raoul Rousselière

La Chapelle
Saint Aubin

Billard de l'Antonnière

Le vendredi 23 janvier, le club de billard de l'Antonnière a organisé sa traditionnelle galette. Plus de 50 convives se sont retrouvés salle Robert Doisneau à La Milesse afin de partager ce moment festif.

Le jeudi 2 avril, le club a également organisé le tournoi de clôture "trois bandes/une bande" à la salle de billard de La Milesse. Trente deux joueurs, venus de quatre clubs de la Sarthe et du club de Laval, ont participé à cette journée sportive.

Dans les différentes compétitions, le club de l'Antonnière présente un bilan 2025/2026 très satisfaisant en finissant notamment 1^{er} au championnat "retraités" et également 1^{er} au championnat "quinquangulaire".

Le club compte 54 adhérents dont trois femmes.



Association MANSGE DISC



Timéo Legendre, Dorian Legendre et Vincent Bazantay
(de gauche à droite)

Le dimanche 18 janvier dernier a eu lieu la 4^{ème} manche régionale des Pays de la Loire de disc golf organisée par l'association mancelle Les Mansgedisc.

Cette épreuve s'est déroulée sur le parcours permanent des bois de Saint-Christophe, et a accueilli une trentaine de joueurs.

Pour rappel, le disc golf est une pratique sportive, proche du golf, mais au lieu de lancer une balle dans un trou, les disc-golfers lancent un frisbee dans un panier métallique retenu par des chaînes.

Il y a 2 manches de 18 paniers pour déterminer un vainqueur. Le parcours ayant été joué 4 fois dans la journée, le record du parcours avec -9 sur 18 paniers est détenu par Dorian Legendre du club des Mansgedisc. Il en profite pour remporter la compétition devant son frère Timéo. Le 3^{ème} est l'Angevin Vincent Bazantay.

Chez les féminines, Isabelle Nagy et Delphine Pierre, du club des Mansgedisc, finissent 2^{ème} et 3^{ème} derrière la Chinonaise Florence Berthe-Pagnier. En junior féminine, Léana Legendre du club des Mansgedisc remporte sa catégorie.

Le club des Mansgedisc reste actif, et à votre écoute si vous souhaitez des informations. Des entraînements ont régulièrement lieu à La Chapelle-Saint-Aubin, le samedi matin. Vous pouvez acheter des discs à l'association.

A noter qu'en août 2027, le club a obtenu l'organisation des Championnats d'Europe Master DiscGolf 2027.

Ce sera le plus grand événement de disc golf jamais organisé en Europe du Sud, avec plus de 250 joueurs originaires de toute l'Europe et un plan média solide pour une visibilité maximale.



Pour tout renseignement sur l'association

Monsieur Christophe Legendre, Président.

☎ : 06 78 06 76 15

🌐 : www.facebook.com/mansgedisc

🌐 : www.mansgedisc.discgolf.io

Une saison dynamique qui se conclut en beauté à La Milesse

La saison sportive 2025-2026 est terminée à l'Antonnière Judo Club 72 et l'heure est venue de dresser un bilan particulièrement positif de ce nouvel exercice.

Avec un nombre de licenciés en nette progression par rapport à la saison précédente, le club confirme son attractivité sur le territoire de l'Antonnière et des communes environnantes. Cette hausse témoigne de l'engouement croissant pour les disciplines proposées : judo, jujitsu et taïso (renforcement musculaire), dans une ambiance conviviale, familiale et accessible à tous.

L'un des temps forts de la saison restera sans conteste le tournoi annuel organisé les 7 et 8 février derniers à la salle omnisports de l'Antonnière. Pas moins de 550 judokas issus de 37 clubs sarthois et mayennais se sont affrontés sur les tatamis, faisant de cette manifestation un rendez-vous incontournable pour les jeunes compétiteurs de la région. L'Antonnière Judo Club 72 s'est particulièrement illustré en décrochant la 3^{ème} place du Challenge Clubs, récompensant ainsi l'investissement de ses judokas, de ses enseignants et de ses bénévoles.

La saison a également été marquée par plusieurs belles performances sportives. Chez les minimes, Justine a participé à la Coupe de France individuelle et, aux côtés d'Enzo, a représenté la Sarthe lors de la Coupe de France par équipes de départements. Chez les cadets, Timothé a réalisé un remarquable parcours dans l'arbitrage en remportant les coupes départementale et régionale du Jeune Arbitre avant d'obtenir une très belle 5^{ème} place au niveau national face à des concurrents juniors. En catégorie benjamin, Soline, Lucien et Lorenzo ont porté les couleurs du club jusqu'au niveau régional, le plus haut échelon accessible dans cette catégorie d'âge. Soline y a décroché une excellente 2^{ème} place.

Le 26 juin dernier, le club a réuni ses adhérents à l'occasion de son assemblée générale annuelle, suivie de la traditionnelle cérémonie de remise des ceintures. Ces événements ont permis de revenir sur les temps forts de la saison écoulée, de présenter les projets pour l'année à venir et de partager un moment convivial entre licenciés, familles, bénévoles et partenaires.

La période estivale sera également marquée par la participation de l'Antonnière Judo Club 72 aux différents forums des associations organisés sur le territoire. Ces rendez-vous de rentrée constituent des moments privilégiés pour faire découvrir les activités du club, rencontrer les enseignants et les bénévoles, obtenir des renseignements sur les différentes disciplines proposées et réaliser les inscriptions pour la saison 2026-2027. Le club sera notamment présent au forum des associations de La Chapelle-Saint-Aubin, le samedi 29 août 2026, ainsi qu'aux autres manifestations locales. Une occasion idéale pour les futurs pratiquants, enfants comme adultes, de venir échanger avec l'équipe de l'AJC 72 et de découvrir l'esprit convivial qui anime le club tout au long de l'année.

Déjà tourné vers l'avenir, l'Antonnière Judo Club 72 prépare activement la saison 2026-2027. Les inscriptions sont ouvertes depuis la fin du mois de juin avec la volonté d'accueillir de nouveaux pratiquants, quels que soient leur âge ou leur niveau. Des séances portes ouvertes seront organisées au début du mois de septembre afin de permettre à chacun de découvrir les activités proposées, de rencontrer l'équipe encadrante et de vivre une première expérience sur le tatami.

Porté par l'engagement de ses bénévoles, la qualité de son encadrement et l'énergie de ses licenciés, l'Antonnière Judo Club 72 poursuit son développement et se hisse désormais au 4^{ème} rang des clubs sarthois en nombre de licenciés, confirmant ainsi sa place parmi les acteurs majeurs du judo départemental.

Pour tout renseignement :

📍 : Antonnière Judo Club - 41, rue de la Gare - 72 650 La Milesse

☎ : 02 43 80 91 56 - ✉ : judo.ajc72@orange.fr - 🌐 : <https://ajc72.ffjudo.com/>





ASCA section Tennis-Padel

Les femmes à l'honneur sur les courts de l'ASCA Tennis !

La saison 2025/2026 restera comme un très bon cru pour les équipes féminines du club, avec de belles performances collectives et individuelles qui méritent d'être saluées.

L'équipe 1 décroche sa montée en Régionale 2. Une récompense légitime après des rencontres disputées avec sérieux, combativité et toujours dans une bonne ambiance.

Même réussite pour l'équipe + 35 ans, qui accède elle aussi à la Régionale 2, après un parcours solide et régulier. De son côté, l'équipe 2 n'est pas en reste et valide sa montée en 1^{ère} division, confirmant la belle dynamique du tennis féminin au sein du club.

Chez les plus jeunes, les 11/12 ans ont porté haut les couleurs de l'ASCA Tennis en devenant championnes régionales. Une très belle performance qui récompense leur travail, leur motivation et l'investissement de leur entraîneur et de leurs parents.

Enfin, plusieurs joueuses se sont distinguées lors des championnats individuels. Marine, Sandrine et Charlie ont obtenu d'excellents résultats et ont représenté fièrement le club sur les courts.

Bravo à toutes pour cette belle saison pleine de réussites.

ASCA-Lavardin section Tennis de Table

L'année, qui s'achève avec 137 licenciés, prouve une nouvelle fois l'engouement des Sarthois pour la petite balle blanche.

Nous remercions vivement notre entraîneur, Nicolas Hamon, qui a donné au club 10 années de passion et de labeur. Il a pris la décision, mûrement réfléchie, de faire évoluer sa vie professionnelle et nous lui souhaitons bonne chance pour la suite. Il sera toujours le bienvenu parmi nous.

Viktoriia Kondratenko, notre apprentie BPJEPS depuis la rentrée, numérotée 118 française, prendra en septembre, la suite de cette belle aventure en tant que coach de la section tennis de table. Durant cette future saison elle aura à cœur de valider un diplôme supplémentaire, le DEJEPS.

Cette saison sportive s'accompagne également d'excellents résultats à l'image de nos jeunes licenciés qui accumulent les victoires.

Une quinzaine d'entre eux a réussi l'exploit notable de prendre une centaine de points cette année. Parmi eux, Eden Roger a même dépassé la barre des 250 points et retrouvera le niveau national 2 en individuel à la rentrée.

Cela démontre encore une fois la volonté et la détermination de nos joueurs.

Le championnat par équipes se termine avec le maintien de la Régionale 2. La R3 n'a pas démerité lors de cette phase avec de belles rencontres bien disputées et une solidarité entre les joueurs. Elle retournera la saison prochaine en pré-région. Toutes les équipes départementales se maintiennent dans leur division : 1 D1, 2 D2, 1 D3, 2 D4, 1 D5. Sans oublier nos 2 équipes jeunes, nos 2 équipes vétérans et nos féminines du lundi.

Le week-end du 1^{er} mai, plus de 300 joueurs sont venus s'affronter sur 3 jours lors de la 10^{ème} édition de notre tournoi national. Une belle réussite pour les organisateurs et les joueurs de l'ALTT. Un grand merci à la section Tennis de l'ASCA et à son président Maxime Loizeau pour nous avoir mis à disposition leur structure lors de ce long week-end.

Cet été, les entraîneurs organisent 3 semaines de stage en juillet et 2 semaines en août, ouvertes à tous. Toutes les informations (horaires, tarifs) sont disponibles sur notre site : <https://www.asca-lavardintt.com/>.

Ce dernier est mis à jour régulièrement. N'hésitez pas à venir consulter les activités proposées.

Nous espérons toujours vous voir plus nombreux pour vous faire découvrir ou redécouvrir ce sport. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. On vous attend nombreux !!

Pour toute information : lachapellealtt@gmail.com





L'équipe de Pescara

ASCA section Football

Tournoi Européen U11 : une édition 2026 placée sous le signe du partage et de l'ouverture

Le club de football de La Chapelle-Saint-Aubin a eu le plaisir d'accueillir, les 30 et 31 mai derniers, une nouvelle édition du Tournoi Européen U11. Pendant deux jours, jeunes joueurs, éducateurs, bénévoles et familles ont partagé des moments riches en émotions autour des valeurs du sport, du respect et de la convivialité.

Cette édition a rassemblé des équipes venues de différents pays européens, mais également de nombreux territoires français. Aux côtés des délégations internationales, le tournoi a accueilli des clubs venus de toute la France, notamment de Chambéry, de Cannes, d'Angers, de Caen ou de Versailles. Le tournoi a également eu l'honneur de recevoir des équipes venues de La Réunion, de Guyane et de Guadeloupe. Cette diversité géographique a largement contribué à faire de cet événement une véritable fête du football et un formidable moment d'échanges culturels pour l'ensemble des participants.

Sur le plan sportif, le tournoi a été remporté par l'équipe de Boulogne-sur-Mer, devant Pescara (Italie) et le club de Guimarães (Portugal), auteurs eux aussi d'un très beau parcours.

Le club tient à remercier chaleureusement l'association du Tournoi Européen, pour la confiance accordée et l'excellente collaboration menée depuis de nombreux mois afin de préparer cet événement.

Nos remerciements s'adressent également à l'ensemble des bénévoles, partenaires, éducateurs, dirigeants et familles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation. Leur engagement, leur disponibilité et leur enthousiasme ont permis d'offrir aux jeunes participants un accueil à la hauteur de l'événement.

Préparation de l'édition 2027

La réussite d'un tel événement repose avant tout sur l'investissement de nombreux bénévoles. C'est pourquoi, dans la perspective de l'édition 2027, nous lançons dès à présent un appel à toutes les personnes souhaitant participer à cette aventure humaine et sportive.

Vous pouvez nous rejoindre pour :

- Accueillir de jeunes joueurs ou accompagnateurs au sein de votre famille ;
- Participer à l'organisation du tournoi en tant que bénévole ;
- Aider au transport des délégations durant leur séjour.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Pour nous rejoindre ou obtenir davantage de renseignements, contactez-nous à footasca@gmail.com ou prenez contact auprès de **Cédric Collet au 06 64 65 91 31**.

Saison 2026-2027 : rejoignez l'École de Football

Les inscriptions pour la saison 2026-2027 sont ouvertes. Les parents souhaitant obtenir des renseignements sur l'École de Football de La Chapelle-Saint-Aubin peuvent contacter le club au **06 64 65 91 31**.

Nouvelle activité la saison prochaine : le club ouvrira une section Baby Foot destinée aux enfants nés en 2022, 2023 et 2024. Les séances se dérouleront chaque mercredi de 18h à 19h, dans un cadre ludique et adapté aux plus jeunes, afin de leur faire découvrir les premiers gestes du football tout en développant leur motricité et le plaisir de pratiquer une activité sportive en groupe.

ASCA section Pétanque

Vendredi 19 juin dernier, la section ASCA Pétanque a été créée. C'est la 11^{ème} section de l'Association Sportive de La Chapelle-Saint-Aubin.

Cette nouvelle section permettra aux adhérents de pratiquer la pétanque en loisir. Les entraînements se dérouleront le vendredi de 14h00 à 17h30 sur les terrains du complexe sportif et commenceront début septembre.



Création de la section ASCA Pétanque

A partir du 1^{er} septembre 2026
Au complexe sportif
de La Chapelle Saint Aubin



Renseignements et inscription :
au Forum des Associations
Le samedi 29 août 2026 de 10h à 12h30 au complexe sportif de La Chapelle St Aubin
Ou au 06 20 12 48 82

Collecte des objets encombrants

Elle a lieu une fois par mois. Vous devez appeler 4 jours avant la collecte, afin de préciser votre nom, votre adresse et la nature des objets à enlever. La collecte est gratuite pour les particuliers dans la limite de 1 m³.

Les objets doivent être présentés sur le trottoir face à votre domicile, le matin à 7h00.

Les gravats et tailles d'arbustes ne sont pas acceptés.

 **02 43 47 47 60**

pour laisser vos coordonnées
et la nature des objets à enlever.

vendredi 10 juillet - jeudi 13 août

mercredi 16 septembre - vendredi 2 octobre

vendredi 13 novembre - vendredi 11 décembre

Collecte des ordures

Tri sélectif - Bac roulant vert

Collecte le vendredi matin tous les 15 jours. Le bac doit être présenté sur le trottoir la veille à partir de 19h00.

Sont acceptés, tous les emballages en plastique (pots, flacons, barquettes, films, bouteilles, ...), tous les emballages en carton et en métal (conserves, canettes, aérosols, ...), bien vidés, sans les laver et tous les papiers (publicités, journaux, courriers, enveloppes, papiers cadeaux, ...).

3, 17 et 31 juillet

14 et 28 août - 11 et 25 septembre

9 et 23 octobre - 6 et 20 novembre

4 et 18 décembre

Ordures ménagères

Collecte tous les lundis matin, sauf jours fériés.

Le container doit être présenté sur le trottoir la veille à partir de 19h00.

Un problème sur la voirie ?

Trou dans la chaussée ?

Dépôt sauvage d'ordures ?

Égout bouché ?

Fuite d'eau sur le réseau public ?

Lampadaire en panne ?

Panneau de signalisation tombé ?

Appelez la cellule de proximité de Le Mans

Métropole :

 **02 43 47 45 45 (choix 1)**

Conciliatrice de Justice

Pour un règlement amiable des litiges concernant les dégradations, les conflits de voisinage, de la consommation, ainsi que les différends propriétaires-locataires, la conciliatrice de justice intervient bénévolement à La Chapelle-Saint-Aubin.

Madame Marie-Christine Richard tient une permanence le 2^{ème} mardi de chaque mois de 9h00 à 11h30, sur rendez-vous, à la Maison Pour Tous.

Pour prendre rendez-vous contactez :

marie-christine.richard@conciliateurdejustice.fr

État Civil

Entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2026, nous recensons sur la commune :



Naissances

6 naissances hors commune



Mariages

2 mariages

PACS (pacte civil de solidarité)

4 PACS

Décès

7 décès sur la commune

6 transcriptions de décès
[capellaubinois(es) décédé(e)s hors commune]



JAZZ MAGIC*

BLIZZARD
CONCEPT

**dimanche
11 octobre
à 14h00 et
à 18h00**

**OUVERTURE
DE LA SAISON
CULTURELLE**

Jazz Magic*

***notion utilisée par les magiciens pour parler d'improvisation.**

Dans l'arène, un magicien et un musicien font le pont entre leurs deux disciplines, se renvoyant la balle avec humour et décontraction, offrant au public une joute verbale tant visuelle que sonore.

Juillet

Mardi 14 juillet - 11h00
Cérémonie de la Fête Nationale
Place des Anciens Combattants

Août

Samedi 29 août - 10h00 à 12h30
Forum des associations
Complexe Sportif

Septembre

Mardi 1^{er} septembre - 9h00
Rentrée des classes
Groupe Scolaire Pierre Coutelle

Mercredi 23 septembre - 10h30
Heure du conte 3-6 ans
Bibliothèque

Vendredi 25 septembre - 20h30
Soirée jeux du CMJ
Maison Pour Tous

Samedi 26 septembre - 10h30
Escape Game : *La guerre des clans*
Bibliothèque

Dimanche 27 septembre
Bric à Brac - Vide Grenier
Centre bourg

Octobre

Dimanche 4 octobre - 12h00
Repas des seniors
Espace Culturel l'Orée du Bois

Dimanche 11 octobre
14h00 et 18h00
Ouverture de la saison culturelle
"Jazz Magic"
Blizzard Concept
Espace Culturel l'Orée du Bois

Mercredi 14 octobre - 10h30
Heure du conte 3-6 ans
Bibliothèque

Samedi 17 octobre - 10h30
Lecture Kamishibai
Bibliothèque

Samedi 17 octobre - 13h00
3 heures de VTT
Challenge Joël Jarossay
Bois de Saint-Christophe

Mercredi 21 octobre - 10h30
La petite heure du conte 1-4 ans
Bibliothèque

Mercredi 21 octobre - 16h00
On joue à la bibliothèque
Bibliothèque

Mercredi 28 octobre - 10h30
Atelier créatif 4-8 ans
Bibliothèque

Samedi 31 octobre - 10h30
Escape Game : *Dans la maison hantée*
Bibliothèque

Novembre

Du 6 au 8 novembre
Exposition Ariane et L'atelier de Ludo
Mairie

Mercredi 11 novembre - 11h00
Cérémonie de l'Armistice
Place des Anciens Combattants

Dimanche 15 novembre - 9h00 à 18h00
"Baby Broc" organisé par les P'tits Lutins de Saint-Aubin
Salle Polyvalente du Groupe Scolaire

Mercredi 18 novembre - 10h30
Heure du conte 3-6 ans
Bibliothèque

Vendredi 20 novembre - 20h30
Concert "Kunthea"
Espace Culturel l'Orée du Bois

Vendredi 27 novembre
Soirée Mini Escape Box
Bibliothèque

Décembre

Mercredi 2 décembre - 18h30
"Contes des neiges"
Compagnie La Cigale
Spectacle à partir de 5 ans
Bibliothèque

Dimanche 6 décembre - 16h00
Concert de l'Orchestre Symphonique du Mans et Diana Higbee
Au profit du Téléthon
Espace Culturel l'Orée du Bois

Mercredi 9 décembre - 10h30
Heure du conte 3-6 ans
Bibliothèque

Samedi 12 décembre - 20h30
Dimanche 13 décembre - 16h00
Théâtre "Le divan"
Théâtre de l'Acthalia
Espace Culturel l'Orée du Bois

Samedi 19 décembre - 10h30
Lecture Kamishibai
Bibliothèque

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur :
www.lachapellesaintaubin.fr



Éteignez votre téléviseur ...
Sortez !

Services à la santé

✓ Médecins Généralistes

- **Docteurs Isabelle Aubry-Olivier et Benjamin Mazy**
56, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 66 50

- **Docteurs Corinne Adet-Jubault, Nathalie Morinais, Gwendoline Ménager et Magali Poulin**
Cabinet médical - 41, rue de la République
☎ : 02 43 47 62 16

✓ Soins Infirmiers au cabinet ou à domicile

Mesdames Magali Beunèche, Marie-Hélène Maignan et Céline Maillard

Cabinet médical - 79, rue de l'Europe

☎ : 07 86 98 26 53

Permanences sans rendez-vous du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30. Pas de permanence les mardis et jeudis pendant les vacances scolaires.

✓ Kinésithérapeutes

Mesdames Alexandra Taveau, Sophie Borgne-Maillard et Anne-Charline Ribot-Le Peltier

Cabinet médical - 41, rue de la République

☎ : 02 43 47 60 46

✓ Psychologue-Psychothérapeute

Mesdames Edith Genaux et Aude Lugué

Cabinet médical - 41, rue de la République

☎ : 06 12 13 94 05 - 📧 : www.psylachapelle.fr

✓ Pédicure - Podologue

Mesdames Manuela Tortevois et Mathilde Brier

Cabinet médical - 41, rue de la République

☎ : 06 64 03 38 94

✓ Chirurgien - Dentiste

Docteurs Oana Charmetant et Grégoire Girard

Cabinet dentaire - 1, rue de Bruxelles

☎ : 09 86 63 56 19

✓ Pharmacies

- **Pharmacie de La Chapelle**

Mesdames Anne-Yvonne Kerhoas et Mathilde Robineau

35, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 62 59

📧 : contact@pharmaciedelachapelle72.fr

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h00 - 19h30

Samedi : 9h00 - 13h00

- **Pharmacies de garde**

Nuits, dimanches et jours fériés - ☎ : 08 25 12 03 04

✓ Diététicienne

Madame Sophie Gautier

Cabinet de consultation - 43, rue de la Paille

☎ : 06 45 39 65 97

Permanences sociales

✓ Assistantes sociales

☎ : 02 43 74 11 10

Madame Anna Dupuis, coordonnatrice de parcours PA/PH

☎ : 02 43 74 11 10

📧 : anna.dupuis@sarthe.fr

✓ Centre Communal d'Action Sociale

Madame Émilie Giré vous reçoit en mairie tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00.

☎ : 02 43 47 69 57

📧 : ccas@lachapellesaintaubin.fr

Renseignements utiles

✓ Mairie

2, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 62 70

📧 : accueil@lachapellesaintaubin.fr

🌐 : www.lachapellesaintaubin.fr

Ouverture au public à compter du 1^{er} septembre :

Du lundi, mardi et mercredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Jeudi : fermeture au public le matin / 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

✓ Marché

Tous les samedis de 8h00 à 12h30 sur le parking du groupe scolaire Pierre Coutelle, rue de la République.

✓ Gendarmerie

48, rue de la Paille - ☎ : 02 43 39 08 38

✓ Culte

Abbé Vincent Rabergeau

Presbytère - 4, rue Ducré - 72 000 Le Mans

☎ : 02 43 28 52 69

📧 : paroisse.saintaubin@sarthe.catholique.com

🌐 : www.sarthe.catholique.fr/ens_la-chapelle-saint-aubin/
Les offices religieux ont lieu successivement dans les paroisses d'Aigné, de La Chapelle-Saint-Aubin, de La Milesse et de Saint-Saturnin.

✓ Service de taxi (jour et nuit)

Madame Céline Parage - ☎ : 06 82 58 78 96

✓ Contacts presse locale

- **LE MAINE LIBRE** - Madame Catherine Chaillou

☎ : 06 83 38 48 98 - 📧 : catherinechaillou@orange.fr

- **OUEST FRANCE** - Madame Lydie Counil

☎ : 06 89 11 94 19 - 📧 : lydie.counil@wanadoo.fr

Numéros d'urgence

Médecins d'urgence 72 - ☎ : 15

SAMU - ☎ : 15

POMPIERS - ☎ : 18

GENDARMERIE - ☎ : 17

SOS MAINS

Clinique du Pré - 13, avenue René Laennec - Le Mans

☎ : 02 43 775 775

Centre Anti-Poisons Interrégional

CHU 4 - rue Larrey - 49 933 Angers Cedex 9

☎ : 02 41 48 21 21

Déchetteries (les plus proches)

✓ Le Mans - Centre de tri de la Chauvinière

Rue des Grandes Courbes

Lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Samedi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

✓ Le Mans - Centre de tri du Ribay

Route de Beaugé

Lundi, mardi et mercredi : de 9h00 à 12h00

Jeudi et vendredi : de 14h00 à 18h00

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

✓ Centre de tri de Saint-Saturnin

Les Morinières

Lundi, mardi et mercredi : de 14h00 à 18h00

Jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h00

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00